

LA FORGE

Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France

www.pcof.net

Mensuel n°662 - Juin 2024

Prochaine parution : Mardi 9 juillet 2024

2€



**Solidarité avec les luttes
des travailleurs et des
peuples contre le système
capitaliste-impérialiste !**

A Paris le 25 mai 2024

Succès du 10^e congrès du PCOF	p. 3
Dossier Kanaky	p.15-16

"Prolétaires de tous les pays unissez-vous !"

S'abonner, faire abonner à La Forge !

Ce numéro de notre journal La Forge est le premier à paraître après la tenue du 10^e congrès de notre parti.

Le communiqué qui en salue le succès confirme l'orientation qui va continuer à être le fil rouge de toute notre activité : le travail pour inscrire les luttes que mènent la classe ouvrière, les travailleurs-travailleuses et les peuples dans le combat pour la rupture avec le système capitaliste-impérialiste « et l'avènement d'une société socialiste, où la classe capitaliste sera dépossédée de sa propriété des biens de production et d'échange et de sa capacité de nuisance sans limite. »

De nombreux articles de ce numéro illustrent cette capacité de « nuisance sans limite » et les multiples déclinaisons d'une politique réactionnaire sur toute la ligne.

C'est Macron, qui, dans le cadre de la campagne électorale, installe Marine Le Pen et le RN au centre des débats. Sa ligne : « à droite toute ! » pour tenir jusqu'en 2027 et continuer à faire passer les réformes attendues par le patronat, en s'appuyant sur la droite, ou tout au moins sur les parlementaires qui, chez les LR, à Horizons ou au Modem, sont réticents à une alliance ouverte avec le RN. C'est Attal, qui s'en prend à la justice des mineurs au nom du « choc d'autorité » que réclame la droite et l'extrême droite. C'est Dati, sarkozyste convaincue et cadre LR qui, appelée au gouvernement, précipite la réforme de l'audiovisuel public pour concentrer tous les médias publics sous l'autorité d'un directeur nommé directement par le président de la République. Ce sont toutes les réformes qui s'en prennent aux travailleurs, aux chômeurs, aux jeunes, pour satisfaire les exigences du patronat, des marchés financiers et des investisseurs, rehausser « l'attractivité de la France » et faire des milliards d'économies sur le dos des pauvres, des précaires et des chômeurs, ce qui est notamment le cas avec les nouvelles règles de l'assurance chômage que veut imposer le gouvernement : 3,6 milliards d'économies, en obligeant les seniors à accepter de travailler pour un salaire inférieur et en s'en prenant violemment à l'indemnisation des jeunes travailleurs précaires. C'est, en matière de politique agricole, l'alignement du gouvernement sur les exigences de la FNSEA et de l'agrobusiness. Et c'est aussi le tri social qui se poursuit avec les classes de niveau...

Tous ces mauvais coups, nous les évoquons dans divers articles, mais ce que nous mettons en avant ce sont les luttes et les résistances.

Celles des femmes et des hommes, des jeunes, qui ne baissent pas la garde, qui ne se laissent pas impressionner par la répression, qui « ne lâchent rien ».

A la SNCF, les grèves qui ont mobilisé des milliers de cheminots ont obligé la direction à aller bien au-delà de sa proposition initiale ridicule pour la période des Jeux olympiques. Dans le cadre des négociations sur la pénibilité, elles ont par ailleurs permis d'arracher un accord permettant à ceux qui travaillent dans des métiers pénibles (soit les deux tiers des 91 000 cheminots) de bénéficier, avant leur départ à la retraite, de quinze mois à temps partiel payés à 100 % et de quinze mois non travaillés, payés à 75 % !

La mobilisation, c'est aussi celle des 8 000 pompiers qui ont défilé dans les rues de Paris le 16 mai !

Celle des salarié.e.s de l'audiovisuel public, qui s'est traduite, deux jours durant, par des coupures totales de pratiquement toutes les radios, avec lecture régulière à l'antenne du communiqué de l'intersyn-

dicale. Celle des enseignants et autres personnels de l'Education nationale, des associations de parents et d'élèves qui, le 25 mai, étaient des dizaines de milliers à manifester dans les rues de Paris et de nombreuses autres villes.

Celle des militants défenseurs du climat lors de l'assemblée générale des actionnaires du groupe TotalEnergies, contre le projet d'entrepôt géant (GreenDock) de Gennevilliers ou contre la grande « bassine » de Limagne (dans le Puy-de-Dôme, le 11 mai).

Celle des travailleurs et des associations qui se battent contre les préfetures qui bloquent les rendez-vous et fabriquent par là-même des milliers de sans-papiers...

Il nous faut aussi, bien sûr, souligner les mobilisations contre la guerre que mène l'Etat israélien contre le peuple palestinien. Les jeunes sont de plus en plus nombreux à y participer et elles fragilisent le front du soutien à Israël. Une nécessité, alors que rien ne semble vouloir arrêter Netanyahu et que les Etats-Unis et les puissances impérialistes voudraient imposer « leur » solution, en dehors du principal intéressé : le peuple palestinien, plus déterminé que jamais à poursuivre sa lutte contre l'occupation, la colonisation et le système d'apartheid !

Enfin, plusieurs articles sont consacrés à une question qui s'impose comme un thème important de ce journal : **la Kanaky**. Dans plusieurs éditions précédentes nous avons déjà souvent abordé la question du dégel du corps électoral. La volonté de Macron de passer en force a provoqué un mouvement de colère et de révolte qui mobilise en masse les jeunes Kanak. Nous développons dans ce journal les raisons de cette colère et dénonçons la réponse de l'Etat colonial. Nous nous faisons également l'écho des mobilisations en France. Des mobilisations qui se poursuivent et auxquelles nous invitons nos militants et nos lecteurs à participer activement.

Le communiqué sur le 10^e congrès du PCOF se termine par un appel à rejoindre les rangs de notre parti pour être plus nombreux à travailler à ouvrir le chemin vers une rupture révolutionnaire avec le système-capitaliste-impérialiste. C'est la condition pour avancer dans cette voie. La Forge est un journal au service de cet objectif. Il fait connaître nos critères, nos positions. Pour nos militants, c'est un outil indispensable pour se retrouver dans une situation de plus en plus complexe et instable sans perdre la boussole qu'est notre objectif révolutionnaire de combattre et d'en finir avec « ce système broyeur de vies ».

Alors que la plupart des médias passent sous le contrôle des grands groupes monopolistes ou d'un Etat de plus en plus réactionnaire, La Forge est aussi un outil que nous mettons au service de toutes celles et ceux qui sont engagé.e.s dans la lutte de classe, convaincu.e.s que le système capitaliste nous conduit droit dans le mur. C'est pourquoi nous terminons avec cette invitation à tous nos lecteurs, notamment ceux qui nous achètent le journal au numéro : **s'abonner et faire abonner ! ★**

Abonnement à La Forge - Tarifs pour la France

Version électronique (pdf) : 26 € - Pli ouvert (version papier) : 28 €

Pli fermé : 35 € - Abonnement avec soutien : 40 €

Chèque à l'ordre de : **Société En Avant** - 15 cité Popincourt - 75011 Paris

Communiqué

Succès du 10^e congrès du Parti Communiste des Ouvriers de France

Depuis plusieurs années, le fil rouge de toute l'activité de notre parti a été de travailler à faire grandir la conscience de la nécessité et de la possibilité d'une rupture révolutionnaire avec le système capitaliste-impérialiste et de faire grandir le parti, condition pour avancer dans cette voie.

La question du renforcement du parti a été au cœur de ce 10^e congrès. Réuni pour faire un bilan critique et autocritique de son travail, il a été un moment important de partage et d'appropriation de l'expérience collective entre les camarades plus anciens et ceux qui ont rejoint le parti plus récemment. Tous les délégués, y compris les plus jeunes, se sont activement impliqués dans les discussions. Elles se sont menées avec esprit de responsabilité, sans éluder aucune question, mais avec le souci unanimement partagé d'avancer et de faire grandir le parti.

Concernant la situation nationale et internationale marquée par l'exacerbation de toutes les contradictions

du système, de nombreuses questions ont été abordées : l'aiguïsement de la lutte de classe, sa radicalisation dans la classe ouvrière et les masses populaires ; la montée en puissance de la participation des femmes à la lutte de classe ; les mobilisations de la jeunesse ; les mobilisations contre les causes et les dégâts climatiques et environnementaux causés par le système capitaliste-impérialistes ; les combats des secteurs progressistes de la paysannerie ; le rejet de l'impérialisme français par les peuples d'Afrique, la crise coloniale et ses nouveaux développements en Kanaky...

Porteurs des riches discussions qui se sont menées dans le parti, tout au long de la préparation de ce congrès, les délégués se sont dit fiers de leur parti qui a des critères, qui prend des positions claires et qui sait les défendre, comme il l'a fait sur la question de la guerre en Ukraine et dans son engagement en solidarité avec le peuple palestinien victime de la guerre génocidaire menée par Israël. A l'issue de ces journées d'intense

travail, mais aussi de grande chaleur militante, c'est tout le parti qui sort renforcé, avec plus de « bagages » pour mener les batailles qui viennent, des convictions renforcées, une bonne santé idéologique et une grande unité.

A l'issue de ses travaux, le congrès a procédé à l'élection du comité central qui sera chargé de diriger la mise en œuvre de l'ambitieux plan de travail qu'il a adopté.

Le nouveau comité central tient à remercier tous les camarades qui se sont impliqués dans la préparation et la tenue de ce congrès.

Il adresse un salut fraternel aux partis et organisations de la Conférence Internationale des Partis et Organisation Marxistes Léninistes (CIPOML) qui ont apporté leur soutien à travers leurs messages.

Du côté de l'oligarchie, c'est l'intensification de l'exploitation, la militarisation de l'économie et de toute la société, la montée de la réaction et l'aggravation de la fascisation au niveau de l'Etat et de toute la supers-

structure de la société, l'engagement de plus en plus poussé dans des guerres de « haute intensité »... Mais du côté de la classe ouvrière, des masses populaires de la jeunesse et des peuples, c'est le développement des luttes et l'accumulation de forces pour résister.

Renforcé par les travaux et les décisions de ce 10^e congrès, notre parti va continuer son travail pour inscrire ces combats dans la lutte pour la rupture avec le système et pour l'avènement d'une société socialiste où la classe capitaliste sera dépossédée de sa propriété des biens de production et d'échange et de sa capacité de nuisance sans limites.

C'est nécessaire et possible. Le succès de notre 10^e congrès est un appel à rejoindre les rangs de notre parti pour être plus nombreuses et plus nombreux à y travailler. ★

Paris, le 20 mai 2025

Le Comité central du Parti Communiste des Ouvriers de France

La Forge au service de notre objectif de rupture révolutionnaire avec le système

Notre 10^e congrès a été traversé par une question centrale, celle du renforcement du parti. Une part importante du temps de ce congrès a donc, de ce fait, été consacrée au bilan d'activité de ces quatre dernières années. Le bilan a été fait sur comment nous avons, dans notre activité quotidienne, travaillé à faire grandir la conscience de la nécessité et de la possibilité d'une rupture révolutionnaire avec le système capitaliste-impérialiste... et à renforcer le parti. Bien entendu, cela est indissociable du contexte politique national et international dans lequel nous avons développé notre travail. Les choses, de ce point de vue, sont allées très vite. Le rapport politique qui a été présenté, discuté et enrichi des amendements et précisions qui lui ont été apportées, n'a pas été construit sur la chronologie des événements et des luttes depuis 2020, mais a choisi de mettre en évidence les grands changements dans la situation internationale et les aspects essentiels des évolutions de la situation nationale, discutés par « thèmes ». Par exemple : qu'est-ce qu'a montré la pandémie de coronavirus et quelles en ont été les conséquences ? Sur des questions aussi complexes que la guerre en Ukraine, ou que la guerre génocidaire menée par Israël contre le peuple palestinien, nous avons discuté des positions que le parti a prises, des cri-

tères qui les ont sous-tendues et de la manière dont nous les avons défendues. Pourquoi avons-nous caractérisé la guerre en Ukraine consécutive à l'agression impérialiste de la Russie comme une guerre inter-impérialiste, c'est-à-dire comme un conflit entre puissances impérialistes ? Pourquoi, bien que nous ne partagions ni son idéologie, ni ses méthodes, avons-nous refusé l'injonction à condamner le Hamas comme « organisation terroriste » et d'en faire le préalable à toute prise de position ? Sur ces questions, comme sur d'autres, par exemple, lorsque nous avons discuté de la contestation de la présence militaire de l'impérialisme français en Afrique ou de la crise coloniale de l'impérialisme français, nous sommes repartis des articles publiés dans La Forge. Nous avons fait de même lorsque nous avons discuté de l'aiguïsement de la lutte de classes et des caractéristiques des mouvements de lutte de la classe ouvrière et des masses travailleuses au niveau national. Par exemple, lorsque nous sommes revenus sur le bilan du puissant mouvement social contre les 64 ans, nous nous sommes référés aux importants articles publiés dans La Forge de janvier à juin 2023, notamment ceux de mai 2023 traitant de « l'importance et des limites de l'intersyndicale » et donnant des éléments d'explication sur les difficultés à étendre la grève,

« La généralisation de la grève ne se décrète pas ». Nous avons fait de même lorsque nous avons discuté des combats des secteurs progressistes de la paysannerie. Lorsque nous avons abordé la question de la montée de la réaction et de la fascisation, nous sommes également repartis de ce que nous avons déjà écrit dans La Forge : pourquoi et quand nous avons utilisé ce terme de « fascisation », comment nous définissons ce processus avec sa base économique (le renforcement de la concentration monopoliste et du diktat des monopoles) et quelles en sont les traductions au niveau de la superstructure de la société (état de la démocratie bourgeoise parlementaire, remise en cause des libertés démocratique, militarisation de la société...). Et surtout, pourquoi et comment inscrire le combat contre la réaction et la fascisation dans le combat pour la rupture révolutionnaire avec le système capitaliste-impérialiste (La Forge de février 2024).

Cela nous a permis de vérifier et de renforcer l'unité du parti sur ces différentes questions à travers des discussions riches et approfondies que les articles du journal avaient largement contribué à préparer.

«Alimenter» notre «organe central»

Malgré toutes les difficultés et la charge de travail que cela représente,

nous n'avons jamais manqué une seule date de parution, y compris en 2020 pendant le confinement lorsqu'à deux reprises nous avons dû nous limiter à une édition électronique. L'élaboration et l'édition régulière de notre journal est une tâche importante confiée par le congrès au comité central qu'il a élu. C'est un outil indispensable pour se retrouver dans une situation de plus en plus complexe et instable et orienter les luttes vers notre objectif révolutionnaire : combattre et en finir avec ce système « broyeur de vies ». Mais notre journal ne peut jouer son rôle que s'il est alimenté par les éléments concrets de la situation, les discussions, l'expérience de travail de l'ensemble du parti.

S'abonner et faire abonner à La Forge !

Alors que les coûts d'impression et de port explosent, l'abonnement au journal est un soutien financier et politique de première importance. C'est pourquoi nous invitons tous nos lecteurs et tout particulièrement ceux qui achètent régulièrement le journal « au numéro » à s'abonner, mais aussi à faire abonner ceux qui, autour d'eux, sont engagés dans la lutte contre un système capitaliste-impérialiste plus nocif que jamais ! ★

Européennes 2024

Une campagne réactionnaire, pour une UE réactionnaire

Ce journal sortira juste avant les élections européennes. Elles auront été très largement « nationalisées » par Macron qui en aura fait une confrontation entre lui et M. Le Pen. C'est l'extrême droite qui a été placée au centre de la campagne et qui, de ce fait, en profite le plus.

Les grands médias, les sondages et les analyses qui les accompagnent y ont largement contribué, tout en regrettant le « manque de dynamique » de cette campagne et le peu d'intérêt des électeurs potentiels pour les « questions européennes ».

Mais quelles « questions européennes » pourraient susciter des débats, alors que le fonctionnement du Parlement européen, son pouvoir réel, sont tellement complexes et surtout tellement anti-démocratiques que l'enjeu de ce type d'élections se réduit à une course aux postes et à leurs avantages, notamment financiers et matériels. Ces avantages qui sont régulièrement « détournés » au profit du fonctionnement et d'activité des partis des députés et autres collaborateurs parlementaires européens.

Les projets européens en matière de défense de l'environnement (le mal nommé « green deal ») présenté en grande pompe par U. Van Den Leyen) – pratiquement la seule question où la « dimension européenne » aurait un sens – ont sombré sous l'action conjointe des puissants monopoles pétroliers, chimiques, et ceux de l'agro-business... Comment parler de « coopération » entre les Etats membres, alors que priment la concurrence et le rapport de force ? Comment exalter une « citoyenneté » européenne alors que les tensions nationalistes sont attisées partout et que les élargissements successifs n'ont d'autre but que d'élargir les marchés des biens et des investissements ; et surtout celui de la main-d'œuvre, victime du dumping social qui tire salaires, conditions de travail et protection vers les bas. Comment « vendre » l'Europe de la paix et de la fraternité, à coups « d'hymne à la joie », alors que les seuls budgets en hausse dans chaque pays sont ceux de la guerre, que la majorité des gouvernements ne jurent que par l'Otan et que la guerre aux migrants, sur fond de racisme et de liquidation

des droits démocratiques, continue à faire des dizaines de victimes.

Il y a 38 listes qui se présentent dans notre pays !

Les nouvelles règles instaurent une campagne nationale sur l'ensemble du territoire. Beaucoup de listes défendent des idées d'extrême droite. Comme nous l'avons expliqué dans les numéros d'avril et de mai de *La Forge*, nous n'avons pas participé à cette campagne et nous avons donné la consigne d'abstention ⁽¹⁾. Nous estimons qu'il faut dénoncer non seulement la construction européenne voulue, dirigée et au service des monopoles et des puissances impérialistes qui dominent l'UE, mais aussi ses mécanismes politiques et institutionnels, dont les élections font partie.

Macron a voulu, dans un premier temps, se positionner en grand défenseur de l'UE, en essayant de dramatiser l'enjeu : « *L'Europe peut mourir* ». Mais il a rapidement compris que ce discours avait peu de prise et que sa candidate, V. Hayer, avait les plus grandes difficultés à percer. Il a donc annoncé qu'il allait

lui-même entrer en campagne mais le soulèvement des Kanak l'a obligé à la retarder. Il a chargé Attal de débattre avec Bardella. Attal lui a fait la leçon, mettant en avant les ambiguïtés des positions du RN, multipliant les accusations de mensonges, de duplicité, sans bouger des positions réactionnaires de son mentor, Macron. Et quand il a eu le culot de dire à Bardella que « *le combat contre le dérèglement climatique était le combat de notre génération* », c'est pour défendre la politique suivie par Macron, ses ministres et l'UE, qui en sont les fossoyeurs.

Tout en répétant que ces élections n'avaient aucune portée nationale et que leur résultat n'aurait pas d'incidence sur la politique qu'il entend poursuivre, Macron a mis le RN au centre des débats et l'a installé comme l'unique adversaire, sans égard pour les autres listes. Ce faisant, il a sciemment « nationalisé » ces élections en installant une nouvelle fois la confrontation entre lui et le RN, balayant toutes les autres oppositions politiques. ★

Macron installe le RN au centre des débats

C'est Mitterrand qui, dans les années 80, a commencé à développer une tactique consistant à promouvoir le Front National de Le Pen pour diviser et affaiblir la droite. En 1986, il a notamment imposé le FN, encore groupusculaire, à la télévision publique. En 2017, Macron a prétendu dépasser le clivage « droite-gauche » à travers son « en même temps », ajoutant qu'au terme de son premier quinquennat, il n'y aurait plus de raison « de voter pour les extrêmes », entendez par là « l'extrême gauche » incarnée par J.-L. Mélenchon et l'extrême droite incarnée par M. Le Pen. Il avait fait de sa victoire sur cette dernière la démonstration de sa capacité à être un « rempart » à l'extrême droite. En réalité, il a confondu sciemment le vote « anti-Le Pen » dont il a bénéficié, avec un vote en faveur de ses positions.

Il a réitéré en 2017, mais avec beaucoup plus de difficultés, du fait notamment de la grande défiance de l'électorat à son égard. Sa politique néolibérale, brutale, a fait grandir l'idée qu'il n'était pas un rempart à l'extrême droite mais que sa politique permettait au contraire au RN de se présenter comme une « opposition ».

Cela d'autant plus que M. Le Pen s'efforçait de présenter une image de force « raisonnable ». L'entrée de 88 députés RN à l'Assemblée a contribué à la banalisation de ce parti.

Sans majorité à l'Assemblée et au Sénat, dominé par la droite, Macron a essayé de faire passer sa politique au service des monopoles à travers des tactiques et des manœuvres, dans lesquelles il a inclus le RN.

Reprenant plusieurs des positions du RN sur l'immigration, Macron et Darmanin ont fait voter la loi qui renforce l'arsenal réactionnaire contre les étrangers, avec ou sans papiers, en prétendant « ne pas avoir eu besoin des voix du RN », seulement de celles de la droite. Sur plusieurs questions, comme sa position belliciste sur la guerre en Ukraine, il a volontairement fait du RN l'unique porte-parole de l'opposition à cette guerre, en focalisant ses critiques sur l'ambiguïté du RN vis-à-vis de Poutine. C'est aussi Bardella que Macron a tenu à singulariser lors des « rendez-vous de Saint-Denis » auxquels il avait convié tous les représentants des partis. Il a vanté son sérieux, alors que plusieurs dirigeants, notamment de droite, ont refusé de continuer à se prêter à cette mascarade.

Avec la nomination d'Attal – qui n'existe pour le moment qu'à travers sa fidélité sans faille à Macron – ce dernier engage une nouvelle fois la recherche d'une alliance avec une partie de la droite, pour essayer de « durer » jusqu'à la fin du quinquennat, en poursuivant la politique anti-ouvrière et antipopulaire, pour défendre les intérêts de l'oligarchie et de l'impérialisme français, en difficultés sur plusieurs terrains. Il ne cherche pas à gagner le soutien de la « gauche » responsable – celle qui se retrouve derrière Glucksmann et le PS – et considère que la Nupes a échoué à se présenter comme un alternative au PS. C'est donc à droite qu'il cherche des alliés.

La droite n'est pas unie. Une partie envisage l'alliance directement avec le RN. Mais cela renvoie aux prochaines présidentielles, à moins de provoquer des élections législatives anticipées – ce qui n'est pas automatique mais qui pourrait être la conséquence d'une motion de censure. Macron propose donc une alliance à court ou à moyen terme avec la partie de la droite qui ne veut pas s'allier au RN. D'où la tactique pour ces européennes, consistant à mettre le RN au centre des débats. C'est pour cela qu'il a remis en scène

la confrontation avec le RN : d'abord à travers ses interventions qui, quel que soit le sujet, placent toujours le RN au centre du débat. Ensuite, en demandant à Attal de participer à un débat avec Bardella et, plus récemment, en proposant un débat à M. Le Pen. A travers cette tactique, il s'adresse à la droite qui n'est pas pour s'allier à l'extrême droite. Il lui propose de gérer les affaires – y compris en entrant au gouvernement – pour éviter des élections législatives anticipées qui, dans l'état actuel seraient risquées pour la droite. En retour, il reprend ses propositions, multiplie les gestes, multiplie les rencontres avec des responsables de la droite

C'est dans ce sens que les élections européennes servent à mesurer le « poids » des différents partis et courants : le poids de la droite tentée par l'alliance avec Macron, de celle qui est attirée par l'alliance avec l'extrême droite, le poids du RN, qui est aussi engagé dans une bataille interne, autour de la question du leadership.

Cette tactique qui met le RN au cœur du débat est de bout en bout réactionnaire. ★

« Non au tri social » au collège

Commencée en janvier 2024, la mobilisation des personnels éducatifs contre la réforme du « choc des savoirs », lancée par Gabriel Attal, lorsqu'il était ministre de l'éducation, se poursuit sans montrer de signes de lassitude.

Parmi les mesures « phare » de cette contre-réforme se trouve l'imposition, à la rentrée prochaine, des groupes de niveaux en classe de 6^e et de 5^e, uniquement sur le français et les mathématiques. C'est une véritable machine à trier les élèves en fonction de leurs origines sociales. Ce refus du « tri social » a été un élément déterminant dans l'intensité de la mobilisation, à laquelle s'ajoutent les revendications propres aux personnels : meilleures rémunérations et conditions de travail, création d'un véritable statut pour les AESH, de vrais moyens pour l'école publique, etc.

Le département de la Seine-Saint-Denis (93), qui s'était distingué par un mouvement de grève reconductible dès la fin février/début du mois de mars (afin de réclamer un plan d'urgence) a poursuivi sa mobilisation. Les 1^{er}, 2, 4 et 5 mai, une semaine d'actions non-stop a été

faite pour un plan d'urgence pour le 93 et contre le « choc des savoirs ». Des journées de « collègues morts » ont été organisées tout le mois de mai et une grève est prévue le 11 juin.

De nombreuses opérations « Collège mort » ont été initiées par les collectifs en lutte, avec le soutien des parents d'élèves. L'action consiste, après information et tractage auprès de la population, à inciter les parents d'élèves à ne pas mettre leurs enfants dans le collège, en soutien avec la lutte des enseignants. Ces derniers restent présents dans l'établissement, pour accueillir les élèves, mais aussi pour discuter avec les parents, se rassembler devant le collège ou ailleurs, s'organiser pour les actions futures. Cela permet d'inscrire la mobilisation dans le temps long, tout en renforçant l'unité parents-professeurs. Ces opérations ont été de vrais succès, malgré le peu d'échos dans les médias nationaux (en revanche très relayés par les journaux locaux et régionaux). Ainsi, début avril, il y a eu des mobilisations dans les Landes (comme au collège de Peyrehorade) mais aussi au début du mois de mai (Capbreton, Saint-

Martin-de-Seignanx). La mobilisation a été très forte en avril à Nantes et en Loire-Atlantique. Le 25 avril, opération collège mort dans le Gard. Les 29 et 30 avril, c'était le département du Rhône qui était touché. Le même jour, la grève était très suivie dans certains établissements de Clermont-Ferrand. A Bordeaux, le 3 mai, 90 % de grévistes au collège Albert Camus d'Eysines (33) pour dire non au choc des savoirs et pour exiger plus de moyens. A Saint-Etienne, le 2 mai, 7 collèges étaient mobilisés. Plus récemment, il y a eu des actions dans l'académie de Versailles (collège mort dans le département de l'Essonne), en Normandie (département de l'Orne, le 31 mai), des réunions publiques à Toulouse, Rennes et Limoges. Et la liste est encore longue (1)... Le point d'orgue de la mobilisation a été une journée d'action nationale le samedi 25 mai avec des manifestations à Paris et en région qui a rassemblé des milliers de manifestants.

Le gouvernement est confronté à une véritable fronde face aux groupes de niveaux. L'immense majorité des enseignants, mais aussi, et il faut le souligner, des chefs d'établissements, sont contre ce projet rétro-

grade et refusent de le mettre en œuvre, notamment d'établir des listes d'élèves selon leurs niveaux. Si le projet est toujours maintenu par le gouvernement, la ministre de l'Éducation nationale, Nicole Belloubet, a été obligée de tenir compte de cette colère en laissant une certaine latitude aux établissements dans la composition des groupes de niveaux (appelés désormais « groupes de besoins »). Concrètement, dans de nombreux établissements, des groupes « hétérogènes » sont constitués. Cela permet d'éviter de trier entre « bons » et « mauvais » élèves ou de devoir constituer des groupes « faibles » avec seulement les élèves en très grandes difficultés ou les élèves à « besoins particuliers ». La mobilisation se poursuit et la rentrée s'annonce très difficile, étant donné le chaos organisationnel engendré par cette réforme avec, en plus, la pénurie d'enseignants. ★

1. Toutes ces mobilisations sont renseignées sur le site du SNES-FSU : <https://www.snes.edu/article/choc-des-savoirs-salaires-moyens-mobilisees-au-3eme-trimestre/>

Grenoble

« Bouge ta pref' ! »

Le 28 mai, la Cgt des travailleurs sans papiers de l'Isère appelait à un rassemblement devant la préfecture. De nombreuses associations avaient relayé l'information. Ce rassemblement, qui a réuni près de 200 personnes, s'inscrit dans la mobilisation qui s'organise contre les blocages d'une préfecture devenue inaccessible.

Depuis le 15 mars, l'accueil physique, hors rendez-vous, a été totalement supprimé et toutes les démarches doivent se faire de manière dématérialisée. Comme l'indique la Coordination « BOUGE TA PREF' 38 » dans une lettre ouverte au préfet de l'Isère : « Impossible pour les personnes en exil de poser une question ou de demander un renseignement. Des gardiens surveillent l'entrée de la Préfecture et rejettent toute personne n'ayant pas en main la confirmation du rendez-vous avec jour et heure. » Parallèlement, les rendez-vous en ligne sont pratiquement impossibles à obtenir : « Ces rendez-vous sont mis en ligne 2 ou 3 fois par semaine et disparaissent en un clin d'œil. Les messages les plus fréquemment affichés sont "aucun créneau disponible" ou bien "ce créneau n'est plus disponible". Il faut donc attendre une semaine pour retenter sa malchance.

Si, par miracle, un rendez-vous est obtenu en ligne, nous constatons un nombre croissant de refus de dépôt de demande au guichet, des annulations sans motif du rendez-vous précédemment obtenu. »

La préfecture de l'Isère a, par ailleurs, coupé tous les échanges avec les associations et syndicats qui procédaient à des dépôts collectifs des dossiers régularisables dans le cadre de la législation en vigueur et de la circulaire Vals de 2012.

La préfecture est ainsi devenue une énorme « **fabrique de sans-papiers** » : « Aujourd'hui dans l'Isère, tous les jours, des dizaines de personnes étrangères en situation régulière, donc avec un titre de séjour donnant le droit au travail, perdent leurs droits et plongent ou replongent dans l'irrégularité pour des raisons de complexité croissante des procédures, de manque d'accès à l'information en tant qu'usager d'un service public, et surtout d'impossibilité d'avoir un rendez-vous à temps. La plupart de ces personnes ont des emplois essentiels pour la bonne marche de la société qui pourrait aussi être impactée par cette situation ». C'est le cas également de plusieurs centaines d'étudiants qui travaillent pour financer leurs études et qui se retrouvent sans



Grenoble, le 28 mai 2024

emploi et sans revenu.

Les refus sont de plus en plus fréquents, y compris en cas de renouvellement et de situation inchangée. De nombreux témoignages l'ont confirmé. Celui d'un jeune boulanger en activité qui se retrouve brutalement sans-papier. Celui de cet ouvrier qui travaille depuis 22 ans de façon continue, qui a participé à la pose des rails du tramway grenoblois et à la rénovation de la ligne SNCF Grenoble-Valence, dont le renouvellement de titre de séjour est bloqué depuis plusieurs mois ! Celui de cet autre travailleur qui se retrouve sans papiers parce qu'une autorisation de travail doit être systématiquement demandée par l'employeur au ministère de l'Intérieur sur une plate-

forme numérique et que celui-ci s'est refusé à faire cette démarche pour un salarié qu'il emploie en situation régulière depuis des années !

Ceux qui continuent à être employés sans papiers sont surexploités : heures supplémentaires imposées à une mère isolée employée comme aide à domicile ; pressions sur un ouvrier du BTP pour le forcer à travailler malgré une situation « d'intempérie », parfois jusqu'à la violence physique !

La colère est grande. La volonté d'agir dans l'unité est là et comme la dit en conclusion le responsable du syndicat CGT des travailleurs sans papiers : « **Nous ne laisserons pas nos camarades seuls face à ces injustices** ». ★

La justice des mineurs dans le collimateur d'Attal

Une justice spécifique, plus tolérante, pour les mineurs, voilà qui ne plaît guère à la réaction. Plusieurs réformes ont eu lieu au fil du temps pour modifier cette justice des mineurs, issue de l'après-guerre, qui mettait au centre de son action le travail d'éducation de la jeunesse et une justice adaptée aux enfants. Elle s'appuyait sur trois grands principes : l'excuse de minorité ; la primauté de l'éducatif ; la spécialisation des juridictions et des procédures.

Depuis 1945, l'ordonnance a été modifiée à 39 reprises, dans un esprit de durcissement la plupart du temps, notamment depuis 1990. En 2007, la loi Dati sur la prévention de la délinquance a instauré des peines-planchers et des exceptions à l'excuse de minorité. Cette atteinte à l'excuse de minorité sera abrogée par C. Taubira. La dernière réforme date de peu (2021). Pilotée par Dupont-Moretti, elle vise à accélérer les procédures, à augmenter le nombre de centres éducatifs fermés. Depuis, il y a eu la flambée de révolte suite à l'assassinat de Nahel, et la multiplication du nombre d'agressions mortelles entre jeunes. Cela a servi de prétexte à la droite et à l'extrême droite pour

relancer un débat pernicieux, visant à attaquer la justice des mineurs.

A droite, de Xavier Bertrand au RN en passant par Ciotti, tous se prononcent, voire « militent » pour la « fin de l'excuse de minorité ». Ils remettent en cause le fait que, pour les mineurs, les peines sont moins lourdes, car on ne traite pas un enfant comme un adulte, il y a une priorité de l'éducatif et nécessité d'une spécificité du droit.

Attal s'est engouffré dans la brèche, toujours en quête d'alliance et de soutien de la droite. Il annonce à Valence le 24 mai, 5 mois après son discours sur « l'autorité au cœur de la République », un renforcement de la politique de répression contre les jeunes issus des quartiers populaires. Il prévoit une révision de la loi à la fin de l'année, pour introduire deux modifications essentielles du Code de justice des mineurs. Il s'agit de permettre des comparutions immédiates de jeunes de 16 à 18 ans et « d'avancer » (dixit Attal) sur l'excuse atténuante de minorité, pour « aller plus vite et plus fort pour mettre fin au sentiment d'impunité qui peut exister chez nos jeunes ».

Pourtant, selon l'Observatoire international des prisons : « Le taux de

réponse pénale à leur égard est de plus de 90 % ; elle intervient donc de manière plus systématique mais aussi plus vite que pour les majeurs. De plus, contrairement à l'idée véhiculée d'une justice laxiste vis-à-vis des mineurs, le caractère répressif de cette justice ne fait que gagner du terrain : l'emprisonnement est la peine la plus souvent prononcée et sa durée ne fait que s'accroître (elle est en moyenne de 9 mois en 2020 contre 5,5 mois en 2010). Ces chiffres ont pour conséquence une hausse de 19 % du nombre d'enfants détenus entre le 1^{er} janvier 2023 (614) et le 1^{er} janvier 2024 (732) et illustrent les limites de ce modèle répressif ».

Que l'on regarde de près la cascade de sanctions prises contre les jeunes au moment de la mort de Nahel : près de 2 000 jeunes condamnés, dont un adolescent de 14 ans qui a pris 2 ans fermes !

De la LDH à l'Unicef, des magistrats aux éducateurs, un large front dénonce cette dérive sécuritaire. Comme pour la loi Darmanin, présentée en dépit de ses articles inconstitutionnels, le gouvernement semble prêt à tout pour obtenir l'agrément de la droite. Les mesures envisagées par le gouvernement pour res-

treindre les droits de la justice des enfants seraient, cette fois encore, non constitutionnels.

En 1990, la France a ratifié la CIDE (Convention internationale des droits de l'enfant), qui impose aux États signataires de se doter d'une justice qui protège les mineurs. La CIDE souligne, d'une part, « qu'au regard de l'état actuel de la délinquance des mineurs, globalement stable (...) le durcissement de l'arsenal pénal ne se justifie pas », et, d'autre part, « la nécessaire allocation de moyens éducatifs et financiers conséquents, sans lesquels il est impossible de mettre en œuvre les textes législatifs et les mesures proposés ».

Face à la pression de la droite, exploitant la surmédiasation de faits graves, le gouvernement s'engage toujours plus dans une politique régressive, niant les spécificités de la jeunesse. Certains jeunes n'ont pas de repères, et ce n'est pas d'enfermement et de répression dont ils ont besoin, mais d'un renforcement des structures socio-éducatives, et du recrutement de personnel destiné à les faire fonctionner efficacement. ★

TotalEnergies, un monopole accro au pétrole et au gaz !

Les assemblées générales des actionnaires du groupe TotalEnergies sont devenues le rendez-vous des militants défenseurs du climat. Il en a été ainsi en 2023 où la police n'a pas hésité à utiliser les gaz lacrymogènes. Il en a été de même à la fin de ce mois de mai. Mais les militants de Greenpeace avaient cette fois-ci déployé une immense banderole à l'effigie du PDG, Patrice Pouyanné, le déclarant « *wanted* » par la société civile ».

Le groupe, créé en 1924, compte aujourd'hui 100 000 salariés dans le monde et est implanté dans 120 pays. Il compte 14 500 stations d'essence dans de nombreux pays dont 3 300 en France. Pour l'année 2023, il a dégagé 19,8 milliards de profit. Un record ! « *Un atout* » pour le rayonnement de la France selon Bruno Lemaire.

TotalEnergies, même s'il n'est plus le numéro un de la place de Paris (ravie par LVMH en termes de capitalisa-

tion boursière) pèse malgré tout 160 milliards d'euros. Avec une action dont le cours a doublé en trois ans et demi, et plus de 7 milliards d'euros de dividendes prévus en 2024, sans oublier les 2 milliards de dollars redistribués chaque trimestre aux actionnaires par le rachat d'actions. Quand Pouyanné menace de transférer la cotation principale de son groupe aux Etats-Unis, c'est Emmanuel Macron qui lui rappelle que « *Total n'a jamais eu à se plaindre d'être français quand il partait sur ses propres marchés à l'export* ».

Ce coup de pression de Pouyanné, beaucoup l'ont vu d'abord comme la marque d'un ras-le-bol vis-à-vis des critiques tout azimut qui visent la stratégie du groupe. C'est aussi l'expression d'une injonction du groupe face à l'Etat pour qu'il puisse continuer de conduire ses affaires comme il l'entend, par-delà les recommandations de la Cop 21 et autre Agence internationale de l'énergie (AIE).

Depuis janvier 2024, le cas « Total » est l'objet d'une commission d'enquête au Sénat.

Patrick Pouyanné, pour tenter de se défaire de l'étiquette de « pollueur » affirme que tout en poursuivant la production de pétrole et de gaz pour « répondre à la croissance et à la demande », tout en s'engageant à réduire les émissions de dioxyde de carbone et de méthane... veut faire entrer TotalEnergies dans le top 5 mondial (hors la Chine) des producteurs d'électricité renouvelable à l'horizon 2030.

Or, sur la base des données fournies par le groupe lui-même, comme le rapporte le journal *Le Monde*, « plus de 96 % de la production d'énergie finale (du groupe) provient encore du pétrole et du gaz ». Et d'ajouter aussi que les milliards dépensés pour extraire ces énergies fossiles ne vont pas simplement pour les infrastructures existantes mais pour à en construire de nouvelles.

Il en va ainsi du méga projet d'oléoduc, l'East Africa Crude Oil Petroleum (EACOP) de 1400 km entre l'Ouganda et la Tanzanie, qui se heurte à l'hostilité des populations locales malgré la répression des autorités. Ce projet qualifié de « bombe carbone » pourrait émettre plus d'un milliard de tonnes de CO₂ sur la durée de son exploitation. Vingt-huit banques et vingt-neuf compagnies d'assurance ont refusé de financer le projet. Patrick Pouyanné dira lui-même : « *Nous n'avons pas vu que l'Ouganda allait devenir le symbole du combat anti-pétrole* ».

Ce qui ne l'a pas empêché de déclarer devant la commission d'enquête sénatoriale : « *Il n'y aura pas de grand soir. On va devenir un électricien sans abandonner nos hydrocarbures pour l'instant* ». Il aurait pu rajouter : « *vu les millions de profits à faire* » ! ★

LVMH et Paris

Bernard Arnault (LVMH), l'homme le plus riche du monde selon le magazine américain *Forbes*, contrôle quelques soixante-quinze « maisons » de luxe comme Louis Vuitton, Christian Dior, Tiffany, les champagnes Veuve Clicquot, Kenzo, Séphora...

Le groupe possède, disséminées

intra-muros, au bas mot, 200 adresses qui abritent aussi ses bureaux, sièges sociaux, restaurants... Sans compter sa fondation au Bois de Boulogne, son « centre culturel » au Jardin d'acclimatation... Et sur l'avenue des Champs-Élysées va s'ouvrir le plus grand magasin Louis Vuitton du monde.

Le 19 juin 2023, LVMH avait loué le Pont-Neuf. En 2017, 2018 et 2021, le groupe organisait des défilés à l'intérieur du Musée du Louvre, à deux pas de l'immeuble de la Samaritaine qu'il a complètement transformé à coup de centaines de millions.

Avec 150 millions d'euros de dona-

tion, B. Arnault est aussi le sixième partenaire « premium » des Jeux olympiques.

Comme le dit Façoise Fromonot, architecte, dans une formule rapportée par Médiapart : « *la stratégie de Bernard Arnault peut se résumer facilement : "Paris c'est le luxe et le luxe c'est moi"* ». ★

« France Médias »

Fusion et mise au pas de l'audiovisuel public

En 2017, lors de sa première campagne électorale, Macron avait annoncé une « révolution » dans l'audiovisuel public. Franck Riester, alors ministre de la Culture, avait été chargé de sa mise en œuvre : en septembre 2019, il avait proposé un projet de holding regroupant toutes les entreprises de la radio et de la télévision publiques. Mais le covid en avait reporté la discussion au Parlement.

Le 13 juin 2023, le Sénat a voté la proposition de loi Lafon créant une holding France Médias intégrant France télévision, Radio France, France Médias Monde (FMM) et l'Institut national de l'audiovisuel (INA). Le texte précisait que son président serait nommé pour 5 ans par le président de la République.

Dès sa nomination au poste de ministre de la Culture au sein du gouvernement Attal, Rachida Dati, sarkozyste affirmée issue de la droite LR, a voulu accélérer les choses. L'examen du texte voté par les sénateurs a été inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Les députés devaient en débattre les 23 et 24 mai 2024. Quelques jours avant cette date, un amendement du gouvernement soumis aux députés en commission des Affaires culturelles, modifiait le projet en allant plus loin dans la concentration. La première étape serait « la création au 1^{er} janvier 2025 d'une société holding à la tête d'un groupe réunissant France Télévisions, Radio France, France Médias Monde et INA ». Mais elle serait suivie au 1^{er} janvier 2026 par la fusion de ces 4 entités au sein d'une même société, avec une « gouvernance unique ».

Le retour de l'ORTF ?

Utilisée par De Gaulle comme vecteur de la propagande du pouvoir et dénoncée comme « la voix de son maître », l'ORTF avait été dissoute

après 1968 (1). France Médias en sera-t-elle le clone ? Les méthodes ne peuvent plus être tout à fait les mêmes. Il n'y a plus de ministre de l'Information et de Service de liaison interministériel de l'information qui contrôlent et encadrent les passages des ministres à la télévision et à la radio, dictent aux rédactions les sujets à traiter et ce qu'il faut en dire dans les journaux. Mais les intentions sont toujours là. Ce n'est pas un hasard si les attaques visent tout particulièrement la radio publique jugée moins docile et plus impertinente vis-à-vis du pouvoir. La polémique autour de Guillaume Meurisse, chroniqueur humoriste sur France Inter, mis à pied et menacé de licenciement pour des propos sur Netanyahu, a servi de prétexte pour précipiter cette restructuration de l'ensemble de l'audiovisuel public.

Dans notre édition du mois dernier, nous avons évoqué les interventions de la macronie pour obtenir des sanctions contre le directeur de rédaction de *La Provence* (journal appartenant à l'armateur Saadé) coupable d'une « une » jugée désobligeante pour le président de la République. Pourquoi se priverait-elle d'exiger de l'audiovisuel public ce qu'elle a tenté d'obtenir d'un groupe privé qui lui est favorable ?

Une réforme construite avec la droite

Selon le sénateur Lafon, rapporteur du texte voté au Sénat il y a un an, « les planètes sont alignées entre le vote au Sénat, la majorité qui peut se dégager à l'Assemblée et la ministre Rachida Dati qui s'est emparée du dossier ». Tout ne semble pourtant pas encore totalement tranché.

Le Modem est d'accord pour la holding, mais souhaite ne pas aller trop vite vers une entreprise unique.

Des discussions portent également sur le périmètre de la fusion. Avec ou sans France Médias Monde ? (2) La version votée au Sénat l'inclut dans la holding France Médias, mais certains ministres, notamment Stéphane Séjourné (Affaires étrangères) semblent ne pas vouloir y intégrer ce groupe considéré comme un vecteur de « l'influence média de la France sur 5 continents ». D'autres craignent de voir FMM marginalisé dans la nouvelle structure et pénalisé dans son financement.

Les députés RN ont indiqué être d'accord avec l'ensemble de la proposition de loi, amendement gouvernementaux compris.

L'épineuse question du financement

Cette est une question cruciale. C'est un aspect de la rationalisation qui a déjà abouti à plusieurs regroupements et mutualisations de moyens. Depuis 2015, le réseau régional France 3 n'a cessé d'être réorganisé. Le rapprochement de France 3 (télé) et France bleue (radio) sous le label commun « Ici » est déjà bien engagé et les deux marques devraient rapidement disparaître au profit d'un média unique de proximité, à l'image de France Info radio et télé.

Anciennement réglée en même temps que la taxe d'habitation et connue sous le nom de « redevance », la « contribution à l'audiovisuel public », a été supprimée en 2022. Le financement de l'audiovisuel public par un prélèvement sur une partie des recettes de la TVA (en remplacement de la redevance), a donné plus de moyens de pressions à l'Etat. C'était de toutes façons une disposition provisoire jusqu'à la fin de l'année 2024. La situation de l'audiovisuel public est d'autant plus critique que les monopoles privés voudraient le voir totalement exclu

du marché des annonceurs. Cette précarisation et cet affaiblissement de l'audiovisuel public sont mis en avant pour justifier sa concentration censée lui donner plus de forces face à la concurrence.

La création de France Médias s'inscrit dans le cadre général d'une intense bataille pour le contrôle des médias par des groupes privés (voir notre article du mois de mai : « Concentration monopoliste et puissance de feu médiatique »). D'une manière ou d'une autre, directement ou par l'intermédiaire de l'Etat, les monopoles qui dominent la société dominent aussi les médias. Si l'engagement des journalistes progressistes et leurs luttes permettent de produire un certain nombre d'émissions de qualité, la liberté de la presse et l'indépendance des médias ne peuvent être réellement assurées dans le cadre d'un système dont la propriété privée est le fondement, et la recherche du profit le moteur. C'est la limite de la démocratie bourgeoise. Dans le cadre de ce système, les médias publics ou privés de plus en plus concentrés n'échappent pas à la tendance générale vers toujours plus de réaction. ★

1. Le démantèlement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Française (ORTF), le 31 décembre 1974, avait donné naissance à plusieurs sociétés distinctes : TF1, Antenne 2 et FR3, Radio France et l'INA. Parlant de la RTF qui avait précédé l'ORTF, Alain Peyrefitte, le ministre de l'Information, avait indiqué : « c'est le gouvernement dans la salle à manger des Français ! »

2. France Médias Monde comprend France 24 et RFI, mais aussi Monte Carlo Doualiya (ex-RMC Moyen-Orient) qui émet en arabe, ainsi que l'agence française de développement médias CFI Médias...

La grève des personnels massivement suivie

Les 23 et 24 mai, jours prévus pour l'examen de la proposition de loi France Médias, une grève d'une ampleur sans précédent a été suivie dans toutes les entités de l'audiovisuel public.

Dans une rubrique publiée le 22 mai dans le journal *Le Monde*, plus de 1400 salariés de Radio France, toutes professions confondues, ont indiqué :

« Nous craignons pour l'indépendance de vos médias de service public lorsque l'on nommera, pour cette superstructure, un ou une PDG unique, aux pleins pouvoirs. Rappelez-

vous, la suppression de la redevance a été votée un été, quasi sans débat. Depuis, le financement de l'audiovisuel public n'est plus sanctuarisé, et donc plus garanti. Il ne faut pas placer les radios et télévisions publiques en situation de dépendance directe du pouvoir politique... Le risque est de voir toujours les mêmes visages, d'entendre toujours les mêmes voix vous délivrer les mêmes contenus recyclés indifféremment à la télé, à la radio et sur le Web. Ajoutez à cela la volonté de dé plafonner la publicité sur les antennes de Radio France, et nous verrons les revenus publicitaires dicter

nos choix de programmes et nos offres de podcasts. »

Dans son appel à la grève, l'intersyndicale de France Télévision, en coordination avec les intersyndicales de l'INA, Radio France et France Médias Monde, déclarait de son côté :

« À France Télévisions, les salariés sont lassés de subir des fusions d'entreprises ou de services ... Lancées par la direction sur l'air connu de "se regrouper, c'est se renforcer", ces fusions ont été rythmées par des promesses, puis des mensonges, et enfin des suppressions de postes, de services, d'activités, et d'éditions

d'information.

Ce scénario, nous n'en voulons pas, nous n'en voulons plus ! ... Et si une loi nous semble indispensable, c'est plutôt celle qui doit garantir l'indépendance et les moyens du service public, via un financement solide et adapté. Les amendements visant à plafonner la publicité voire la faire disparaître de nos antennes, issus des lobbies du privé, sont une nouvelle attaque contre l'équilibre financier de l'Audiovisuel Public... »

L'examen de la proposition de loi à l'Assemblée nationale a été repoussé. La mobilisation va se poursuivre. ★

La grève fait reculer la direction de la SNCF

Le 8 février 2024, le PDG Jean-Pierre Farandou avait proposé à la CGT-Cheminots, l'UNSA-Ferroviaire, SUD-Rail et la CFDT-Cheminots une « plate-forme de progrès social » présentée comme « inédite » et où il avait « mis sur la table à peu près tous les sujets qui correspondent aux attentes exprimées ». Avec comme objectif, comme il l'a affirmé très clairement : « je ne veux pas qu'on utilise la grève comme point d'entrée du dialogue social à la SNCF ».

Quelques mois plus tard, force est de constater, c'est totalement raté ! La grève, « plate-forme de progrès social » ou pas, reste décisive pour faire avancer les revendications des travailleurs.

Outre celles, massives, des contrôleurs les années passées et la menace bien réelle d'une nouvelle à l'occasion de la négociation sur l'accord de cessation d'activité, il y a eu celle particulièrement bien suivie du 21 mai sur les compensations pour la période des Jeux olympiques, et celle du 28 mai où au moins 8 000 cheminots et cheminotes ont défilé dans les rues de Paris contre le démantèlement de l'entreprise, la sauvegarde du fret, les NAO...

Le 21 mai, c'était une « grève préventive » comme l'ont qualifié les

syndicats. Elle a mobilisé des milliers de cheminots pour peser sur les négociations autour des Jeux olympiques. J.-P. Farandou, fidèle à sa conception du « dialogue social » dira au journal *Le Monde* du 22 mai avoir « mis en place depuis janvier un groupe de travail avec les organisations syndicales sur les aspects de reconnaissance financière pour ceux à qui on demandera de décaler leurs vacances ou de faire un travail plus intense... ». La grève du 21 mai à l'appel de la CGT, de SUD et d'autres organisations syndicales plus localement, a été nécessaire pour booster le groupe de travail et le « dialogue social ».

A l'issue des négociations, ce sont tous les cheminots mobilisés pendant cette période des Jeux (du 22 juillet au 8 septembre), et ce quel que soit leur métier, qui bénéficieront d'une prime de 95 euros (brut) par jour travaillé durant les épreuves sportives. L'accord prévoit en outre « un forfait de 50 euros par jour et par foyer » pour les frais de garde d'enfants jusqu'à 12 ans et la « possibilité de reporter 8 jours de congés jusqu'au 30 juin 2025 ». 30 000 cheminots en Ile-de-France sont concernés par ce protocole et 20 000 en province.

Cette « grève préventive » a obligé la direction de la SNCF à laisser

tomber sa proposition initiale de 50 euros, qui plus est pas pour tout le monde, et notamment par pour les ouvriers de la maintenance. Sous le poids de la grève, elle a été obligée de s'aligner sur les 1 900 euros que G. Darmanin avait concédé aux policiers et aux gendarmes.

Outre le montant arraché, cette grève massive des travailleurs de la SNCF, contrairement à ce qui s'est passé à la RATP, a aussi obligé la direction de la SNCF à reconnaître que « tous les métiers contribuent à la production ».

Une première dans le ferroviaire ! Au moment où nous écrivons ces lignes, toutes les organisations syndicales n'ont pas donné leur signature (notamment la CGT et SUD-Rail).

L'accord sur la cessation d'activité

Comme l'avait demandé le gouvernement en pleine bagarre contre les « 64 ans », les entreprises devaient ouvrir des négociations autour de la « pénibilité ». Public visé : les seniors pour aboutir à des accords de branches ou d'entreprise. Sous la menace d'une nouvelle grève des contrôleurs, la direction de la SNCF a été contrainte d'avancer le calendrier des négociations.

D'après les chiffres mêmes de l'entreprise, les deux tiers des effectifs, soit 91 000 cheminots, occupent un emploi pénible.

Le 22 avril, les quatre organisations syndicales représentatives signaient un accord unanime (une première dans l'histoire sociale récente de l'entreprise) qui, pour les travailleurs dans des métiers classés « pénibles », devrait leur permettre avant leur départ en retraite de travailler quinze mois à temps partiel payés à 100 % et quinze mois non travaillés, payés à 75 %. Pour les contrôleurs, la période considérée s'étalera sur trente-six mois (moitié à 100 % et moitié à 75 %). Pour les autres catégories, comme les conducteurs, les aiguilleurs... la période de référence sera de vingt-quatre mois.

Les agents ayant plus de 15 ans d'ancienneté, mais sans pénibilité reconnue, pourront aussi bénéficier du dispositif. Dix-huit mois avant la fin de leur carrière, ils pourront travailler neuf mois à temps partiel payé à 100 % puis neuf mois non travaillés rémunérés à 75 %.

Laissant croire que cet accord avait été négocié dans son dos, le gouvernement n'a pas reconduit J.-P. Farandou à la tête de la SNCF ! ★

A l'approche des Jeux olympiques, les pompiers dans la rue

Jeudi 16 mai 2024, venus des quatre coins de France, les pompiers ont fait une démonstration de force à Paris à l'appel d'une intersyndicale rassemblant les neuf syndicats, y compris celui des cadres. Du jamais vu !

Ils étaient plusieurs milliers au départ de la place de la République, en tenue, au coude à coude dans la rue malgré un encadrement policier démesuré et de multiples provocations de la part des forces de l'ordre. Cette manifestation nationale, qualifiée d'historique, accompagnait l'appel intersyndical à la grève en réponse au cycle dit de concertation sociale, un « Beauvau de la Sécurité civile », appelé par le ministre de l'Intérieur G. Darmanin, mais repoussé après la période des Jeux olympiques de Paris, ce qui a été reçu comme un profond mépris.

En 2019, la Cour des comptes estimait que la stagnation des effectifs, la dégradation de la situation financière des départements ou la fragilisation du statut des sapeurs-pompiers volontaires ne permettent pas un avenir « durablement soutenable » pour la Sécurité civile. Depuis, la situation ne s'est pas améliorée. A cela viennent s'ajouter les questions urgentes liées à la santé au travail.

Sur leur banderole déployée ce 16 mai était écrit : « Suicide pompier, SDIS (Service Départemental d'Incendie et Secours) coupables - Silence sous mon casque ».

Au départ de la manifestation, dix-neuf d'entre eux, de différents SDIS de toute la France, se sont prêtés à un test où, sous la surveillance d'un huissier, ils ont cédé plusieurs mèches de cheveux pour qu'elles soient analysées en laboratoire afin d'y rechercher des PFAS, appelés « polluants éternels », polluant ultra toxiques, qu'on retrouve notamment dans l'imperméabilisation des équipements des pompiers et dans les mousses incendies.

Ce test, proposé par Europe-Ecologie-Verts à l'intersyndicale, « a matché immédiatement, parce que c'est justement une question au cœur de nos préoccupations : les pompiers ont une espérance de vie de sept ans inférieure à la moyenne, on en a marre de voir nos collègues partir trop tôt » a expliqué le secrétaire général de SUD, pompier professionnel à Lyon.

Tous les pompiers testés se sont révélés contaminés par les douze PFAS les plus répandus. Trois à quatre polluants, deux à cinq, un à six. Un des polluants identifiés est interdit

depuis 2009 !

Cette question de santé au travail touche l'ensemble de ce corps de 197 000 sapeurs-pompiers volontaires comme les 41 800 pompiers professionnels des collectivités territoriales et les 13 200 sapeurs-pompiers militaires (pompiers de Paris, marins-pompiers de Marseille) privés, pour ces derniers, du droit de grève. Le Centre International de Recherche du Cancer (OMS) chiffre à 58 % le risque de cancer dont le mésothéliome chez les pompiers. Il n'y a, en France, qu'un cancer reconnu maladie professionnelle contre 30 pour les pompiers américains. Ainsi, la CGT des services publics a décidé de porter plainte pour « mise en danger de la vie d'autrui ».

L'aggravation des conditions de travail que vient de souligner les tests effectués au départ de la manifestation du 16 mai, met en cause la responsabilité pleine et entière de l'Etat dans sa politique d'abandon des services publics, jusqu'à délaier les SDIS délabrés, insalubres, comme à Tergnier dans l'Aisne (02) et tout particulièrement le mépris dont il fait preuve vis-à-vis des hommes et des femmes qui en ont la charge.

En lien avec la dégradation générale

des services médicaux des urgences, c'est le président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France qui dira : « On se prend de plein fouet la désertification médicale ».

Le résultat fait que les pompiers, s'ils sont payés pour 1 607 heures travaillées, assurent en réalité en moyenne jusqu'à 2 256 heures en présentiel ; les heures de garde de 24 heures sont payées 17 heures, avec un nombre d'interventions de 4,5 millions par an (80 % pour le secours aux personnes, 6 % pour le feu). Pour assurer l'ensemble de toutes ces missions, le manque d'effectifs est criant.

Si cette très importante manifestation unitaire des pompiers a servi d'amplificateur pour dénoncer la dégradation en cours et récurrente des conditions de travail, celles de la santé au travail, les faibles rémunérations, et pour revendiquer davantage d'embauches, un suivi médical adapté... elle avait aussi pour objectif d'exiger « une égalité de traitement par rapport à la prime Jeux olympiques. On veut être traités comme les policiers et les gendarmes » ont déclaré les syndicats.

Le gouvernement reste aux abonnés absents. ★

Réforme du chômage : Attal s'en prend encore aux chômeurs

Le gouvernement va encore ponctionner sur le dos des chômeurs des ressources pour son budget. La nouvelle réforme de l'indemnisation du chômage permet des économies massives, puisqu'on chiffre à 3, 6 milliards par an les économies générées. Pourtant, l'Unedic qui gère ces ressources issues des cotisations patronales et salariales est largement excédentaire. En effet, les contre-réformes précédentes ont déjà permis un excédent de 4,3 milliards en 2022 et 1,6 milliard en 2023. Et l'Unedic prévoit 20,6 milliards d'excédents sur la période 2024-2027, bien que le gouvernement ait pioché 12 milliards de prélèvements.

Cette nouvelle réforme antisociale, gage de bonne gestion néolibérale, rassurera les agences de notation. Elle a aussi l'aval et le soutien du patronat. Le gouvernement se justifie au nom de la recherche du « plein emploi » et de la volonté de « valoriser encore plus le travail ».

Que prévoit la réforme ?

Il faudra avoir travaillé plus longtemps pour ouvrir des droits plus courts : 8 mois sur les 20 derniers mois au lieu de 6 mois dans les 24 derniers. Et l'allocation ne pourra excéder 15 mois, au lieu de 18, s'il y a eu travail sans interruption depuis 20 mois minimum.

C'est la mesure la plus lourde, selon la CGT : 150 millions d'euros en 2025, et 2,6 milliards de baisse en 2027. 185 000 personnes par an perdraient leurs droits, en particulier les jeunes, très présents dans les secteurs qui usent de la précarité, hôtellerie, restauration, culture...

Il y a également la prévision d'un palier supplémentaire de « contractualité » si le taux de chômage passe à 6,5 % (au sens du BIT). En conséquence, la durée maximum d'indemnisation serait réduite de 40 %. Il n'y aura plus que 14,4 mois d'allocation maximum pour tous les chômeurs de moins de 57 ans, et 23,4 mois pour les seniors à partir de 57 ans.

Mais dès décembre, date de mise en œuvre des mesures, pour les chômeurs plus âgés, il faudra attendre 57 ans au lieu de 53 ans pour bénéficier d'une allocation pendant 22 mois et demi, contre 27 mois actuellement. (Voir encart)

Les droits seraient maintenus jusqu'à 62 ans mais plafonnés à 57 % du Plafond de la Sécurité Sociale, soit 2 202 €.

Avec cynisme, Attal annonce une mesure complémentaire, le « bonus emploi senior » pour inciter les chômeurs âgés à accepter des emplois moins payés. Rappelons que les seniors ont été fortement impactés par la réforme des retraites, car ils devront travailler ou chômer deux ans de plus. Avec cette nouvelle

réforme, la différence de rémunération avec l'emploi précédent est compensée par une partie des allocations à hauteur de l'ancien salaire pendant un an. La main-d'œuvre senior était jusque-là peu prisée, car estimée trop chère. Selon une enquête d'avril 2024, 61 % des salariés de 45 à 65 ans disent n'avoir jamais été sollicités par un recruteur au cours des six derniers mois. Avec les nouvelles dispositions, l'entreprise pourra ainsi profiter de l'expérience d'un senior à moindre coût.

Le journal l'Opinion, titre : « Le camp patronal satisfait de la réforme de l'assurance chômage », et Patrick Martin, président du Medef, se déclare « en soutien » : « *Le taux d'emploi est la mère de toutes les batailles et nous sommes alignés avec le gouvernement de ce point de vue. Si nous rejoignons le taux d'emploi de l'Allemagne, nous générons 100 milliards de recettes fiscales et sociales supplémentaires [...]* C'est avant tout une réforme pour le plein-

emploi. » La ministre du Travail, à l'unisson, confirme le choix délibéré de faire des économies, d'aligner les droits sur l'Allemagne, en assumant la montée de la précarité et de la pauvreté, car elle est persuadée que cela va pousser vers des « emplois non pourvus ».

400 000 allocataires supplémentaires sur une année vont se retrouver en fin de droits du fait de ces mesures, et 100 000 d'entre eux passeront au RSA ou à l'ASS.

Quoiqu'en dise le gouvernement, on peut rappeler que, durant leur période de prise en charge par l'Assurance chômage, la plupart des allocataires ne consomment qu'une partie de leurs allocations : le taux de consommation était de 56 % en 2022. Les plus jeunes, plus précaires, vont être encore plus fragilisés, et incités à prendre des emplois en CDD, de mauvaise qualité, urgence oblige. ★

Avant la réforme du 01/02/2023	Moins de 53 ans =	24 mois maxi
	A 53 ans =	27 mois max
	A 55 ans =	36 mois max
Depuis le 01/02/2023	Moins de 53 ans =	18 mois max
	A 53 ans =	22,5 mois max
	A 55 ans =	27 mois max
Réforme Décembre 2024	Moins de 57 ans =	18 mois max
	57 ans	27 mois max

Les Aides à domicile se battent pour pouvoir vivre de leur travail

La journée d'une aide à domicile démarre toujours très tôt et finit généralement très tard, jusqu'à 13 heures d'amplitude quotidienne pour être présente au domicile des personnes âgées dans des conditions de travail calamiteuses (port de charges, charge mentale, violences sexistes et sexuelles). Atomisées, invisibilisées, mal payées, les Aides à Domicile survivent, plus qu'elles ne vivent de leur travail.

Pourtant, elles répondent à des besoins vitaux, quotidiens et croissants pour des millions de personnes âgées et/ou en perte d'autonomie vivant à leur domicile. En 2022, 18 millions de personnes avaient plus de 60 ans dont 2,5 millions en perte d'autonomie. En 2050, on en prévoit 4 millions pour une population de plus de 60 ans d'environ 25 millions. Il existe trois types d'employeurs. Presque un tiers des Aides à domicile travaillent chez des particuliers employeurs. Elles sont payées directement par les personnes avec un chèque emploi service universel (CESU). Un peu plus de la moitié (54 %) sont salariées du secteur privé associatif ou lucratif et 14 % sont employées du secteur public. Le secteur de l'aide à domicile a

évolué, passant de la domesticité au médico-social via la mise en place de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie-APA (1). La loi Borloo de 2005 a fait exploser le secteur en l'ouvrant à la concurrence. La loi avait pour objet et pour effet de multiplier les emplois non-qualifiés, précaires, mal payés et qui seraient « naturellement réservés » aux femmes. En fragmentant le secteur, elle a multiplié également les conventions collectives, plus désastreuses les unes que les autres, applicables aux Aides à domicile selon la nature juridique de leur employeur : branche à domicile pour les associations ; Familles Rurales ; Services à la Personne ; Particulier employeur.

Le glissement de tâches (prise en charge de tâches toujours plus qualifiées), l'arbitraire patronal pour l'attribution des coefficients d'emploi (degré 1 et 2) ouvrant droit à des augmentations de salaires (forcément inégales et à la carte) et déjà mangées par le SMIC, caractérisent l'avenant 43 de la CCN de la branche à domicile.

L'organisation chaotique du secteur et la course à la rentabilité répondent à l'objectif d'un sous-financement structurel et chronique des heures

d'aide à domicile, quel que soit l'employeur associatif, lucratif ou public, et quel que soit le mode de financement : par le département (APA), la Sécurité Sociale (assurance maladie, Carsat) et finalement par les personnes en perte d'autonomie elles-mêmes (reste à charge de l'APA) qui peuvent éventuellement bénéficier de réduction ou de crédit d'impôts.

Dans cette jungle concurrentielle bénéficiant de toutes les exonérations de cotisations sociales côté patronal, le paiement à l'heure lui-même conduit les employeurs à sous-payer les salariées et à concentrer le maximum d'interventions (lever, toilette, habillage, repas, ménage...) pendant un temps de travail le plus réduit possible et de ne pas payer et dissimuler les temps de trajets avec la bénédiction des Conseils départementaux. Les Aides à Domicile doivent payer pour travailler. Leurs indemnités kilométriques sont tout simplement ridicules : 0,38€/Km dans certaines ADMR, censées compenser le coût du carburant et l'usure du véhicule.

C'est l'intensification du travail jusqu'à la destruction des corps, le licenciement pour inaptitude professionnelle ou pour faute parce qu'on

n'en fait pas assez. Pour survivre et compléter leur salaire, les Aides à domicile doivent « prendre des CESU », mieux payés mais précaires, ou quitter la profession.

Les employeurs associatifs et lucratifs soutiennent l'organisation mortifère du secteur mais ne cessent de pleurer face à la pénurie de main-d'œuvre. Ils dénoncent le « coût du travail », les augmentations cosmétiques de salaires comme l'avenant 43, ne cessent de réclamer des mesures financières d'urgence mais consacrent une partie de leur budget à financer des campagnes de recrutement plutôt que d'augmenter les salaires et les indemnités.

Conscientes d'être la variable d'ajustement du patronat et de l'Etat face aux besoins exponentiels de prise en charge, les travailleuses se mobilisent avec notamment la CGT pour l'amélioration de leurs conditions de travail, pour arracher des augmentations de salaire, afin de s'émanciper d'un patronat paternaliste et moralisateur qui cherche à les ramener à une forme de domesticité. ★

François-Xavier Devetter, *Aide à domicile, un métier en souffrance (L'Atelier 2023)*

S'engager pour en finir avec le système capitaliste-impérialiste !

Choc des savoirs et groupes de niveaux, réforme de la justice des mineurs et levée de « l'excuse de minorité », SNU... La politique du gouvernement en direction de la jeunesse semble se résumer à ces principes : sélectionner une petite élite et parquer la masse, en faire de la chair à patrons ou de la chair à canons, estourbir sous un « choc d'autorité » et punir sévèrement.

Génération post-confinement

Les jeunes de la génération actuelle sont passés par la période covid. Pour la plupart d'entre eux, le confinement a signifié une longue période d'isolement, un grand recul dans la construction sociale, une paupérisation brutale et de lourds traumatismes psychologiques. Mais sur les campus et dans les quartiers, certains se sont investis dans des actions de solidarité pour organiser l'aide alimentaire et aider les personnes bloquées dans leur appartement. Puis sont venues la guerre en Ukraine et l'accélération des dérèglements climatiques, « l'éco-anxiété » et le sentiment angoissant que le monde plonge dans un abîme. Cette situation a de nombreuses conséquences. Elle peut y compris conduire certains jeunes à la dépression.

Les mobilisations contre les violences policières et le « racisme systémique »

Comme nous l'avons écrit dans notre journal de juillet-août 2023, les émeutes qui ont éclaté dans les banlieues populaires ont été « *un immense cri de colère des jeunes et des moins jeunes des quartiers populaires qui n'en peuvent plus des vio-*

lences et de l'impunité policières, du racisme, de la discrimination sociale qui les condamne à la misère, de l'absence d'avenir ». Les autorités n'en ont retenu que la « violence » et le « vandalisme ». Le déploiement de milliers de policiers et de gendarmes, les centaines d'arrestations et de condamnations de jeunes, parfois très jeunes, ont fini par étouffer cette révolte, mais n'ont rien réglé sur le fond ! Les jeunes les plus politisés ont renforcé leur engagement contre les violences policières, en faisant souvent le lien entre le traitement policier et judiciaire des émeutes sociales, la répression des activistes du mouvement « Bassines non merci » taxés « d'écoterrorisme » et celle du mouvement social et syndical.

L'engagement « anti-fa »

Les jeunes mobilisés contre l'activisme des groupes et formations d'extrême droite ont avancé dans la conscience que la « fascisation », ce n'est pas seulement le RN, Zemmour ou les groupuscules néo-nazis qui s'enhardissent. C'est l'Etat policier qui sévit contre les mouvements sociaux. C'est Darmanin qui fait interdire les Soulèvements de la Terre et qui s'en prend à la Ligue des Droits de l'Homme, accusée de promouvoir les actions violentes. C'est la « loi immigration » qui s'aligne sur les positions les plus réactionnaires de la droite et de l'extrême droite. Ce sont toutes les procédures permises par les institutions qui sont utilisées pour faire passer des lois profondément anti-ouvrières et antipopulaires.

L'engagement avec le monde du travail

Les jeunes des milieux ouvriers et populaires ont pris part en très grand

nombre aux mobilisations contre les 64 ans. Ils ont très vite compris ce que signifiait, pour leurs parents et grands-parents, cet allongement de deux années de l'exploitation capitaliste. Les jeunes travailleur.se.s, les jeunes lycéen.ne.s et les jeunes étudiant.e.s se sont projeté.e.s à partir de leur vie de précarité et de galère, en se voyant devoir travailler plusieurs années supplémentaires, sans perspective de retraite décente. Le succès de nos autocollants « *Capitalisme broyeur de vies. Ce système on n'en veut pas, on le combat !* » est révélateur de cette prise de conscience.

L'engagement « pour la planète »

Les jeunes sont nombreux à s'engager dans les mobilisations contre les conséquences, mais aussi contre les causes du dérèglement climatique. La contestation cible les monopoles responsables des émissions de gaz à effet de serre, et le gouvernement jugé coupable « d'inaction climatique » voire de complicité active avec les pollueurs. Les jeunes sont actifs dans la contestation des grands projets coûteux, polluants et « inutiles » (sauf pour les monopoles du BTP et l'agrobusiness !). Il leur apparaît de plus en plus clairement que ce qui est en cause, ce sont les fondements-mêmes du système capitaliste dominé par les intérêts privés et la course aux profits sans égards ni pour la grande majorité de la population humaine, ni pour son environnement qui se dégrade à grande vitesse.

Aux côtés du peuple palestinien

Depuis octobre dernier, de nombreux jeunes se mobilisent dans les universités, mais aussi dans les quartiers populaires, contre la guerre

génocidaire qu'Israël mène contre le peuple palestinien. Ils crient leur colère, résistent aux pressions qui tentent de mettre un trait d'égalité entre dénonciation du sionisme et de la politique d'Israël et antisémitisme. Sans peur de la répression, ils veulent agir concrètement ici, en exigeant l'arrêt des coopérations universitaires et économiques avec Israël, en ciblant les entreprises qui participent à l'effort de guerre israélien. Dans la mesure où elle met au grand jour la contradiction entre l'impérialisme et les peuples, on peut dire que, pour eux, comme pour beaucoup de monde, la lutte du peuple palestinien est, en quelque sorte, devenue un flambeau de la lutte anti-impérialiste.

Soutenir la lutte du peuple kanak

Alors que l'Etat français veut fermer définitivement le chemin vers l'accession du peuple kanak à l'indépendance, les émeutes de ces dernières semaines à Nouméa ont remis la « question coloniale » dans le débat politique. Pour des jeunes métropolitains, les enjeux du « dégel du corps électoral » ne sont pas d'emblée évidents, mais la mobilisation massive des jeunes kanak, qui ne trouvent pas leur place dans la société calédonienne profondément inégalitaire qui les exclut et les marginalise, suscite la sympathie. Elle engage au soutien chez les jeunes les plus politisés et chez tous ceux qui sont choqués par la violence de la répression.

La capacité de mobilisation d'une partie de la jeunesse sur ces différents terrains est importante. Les jeunes qui y participent veulent faire le lien entre leurs engagements syndicaux, anti-fa, environnementaux, anticoloniaux et de solidarité avec les peuples. C'est positif, mais il est impératif que cette fraction de la jeunesse engagée, qui se politise, ne se coupe pas de la masse des jeunes qui ne voient pas forcément que tous ces fronts de lutte les concernent et participent d'un même combat contre le système capitaliste-impérialiste. Un combat qui ne peut se gagner qu'aux côtés de la classe ouvrière. C'est le sens de l'engagement de notre parti et de l'appel lancé par le 10^e congrès du PCOF à rejoindre ses rangs pour être plus nombreuses et plus nombreux à y travailler. Les jeunes « déters et révolutionnaires » y ont toute leur place ! ★

camp d'été 2024

UJR Union des Jeunes Révolutionnaires
ujr-fr.org

du 11 au 14 juillet
à Murat le Quaire (Auvergne)

étudiant.e.s précaires, travailleur.se.s en galère avec ou sans-papiers solidarité

cessez-le-feu SOLIDARITE ! maintenant !

pour toute info ou inscription: **contact@ujr-fr.org**

Tarif 50 € Hébergement + repas compris
le prix ne doit pas être un obstacle pour les plus précaires
covoiturage possible !

Bientôt le « camp d'été » de l'UJR ! Que nous en disent les jeunes de l'UJR ?

« Comme chaque année, nos rencontres d'été sont l'occasion d'échanger et de partager nos expériences de jeunes travailleurs.se.s et de jeunes étudiant.e.s mobilisé.e.s contre la surexploitation au travail et le tri social à l'école, contre la politique migratoire réactionnaire qui pourrit la vie à nos camarades étrangers, contre le service universel national qui va être généralisé pour tous les lycéens de 15-16 ans... ; de

jeunes engagé.e.s aux côtés du peuple palestinien, des peuples qui luttent en Afrique pour leur émancipation et contre l'impérialisme français, du peuple et de la jeunesse Kanak... »

Mais on ne fait pas discuter ! Ces 3 jours, c'est aussi des ateliers (vidéos et podcasts, théâtre) et des moments de détente et d'amitié, cette année dans le beau cadre du parc du Sancy (région de Clermont-Ferrand). »

Green Dock ? Non, plutôt greenwashing !

Les vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 mai, la commune de Gennevilliers a connu une agitation inhabituelle. L'UL CGT de la ville et celle d'Épinay-sur-Seine organisaient, en lien avec les associations et les partis politiques locaux, une mobilisation sous le mot d'ordre : « Pour des emplois et un environnement de qualité, Non à l'entrepôt géant Greendock ! »

En effet, le promoteur australien Goodman a remporté l'appel à projet lancé par Haropa port (1) pour construire un entrepôt logistique XXL. Pour un coût de 150 millions d'euros devrait s'élever sur le port de Gennevilliers, en bordure de Seine et à proximité immédiate d'une zone Natura 2000, un mastodonte de 35 mètres de haut (4 étages) sur 600 mètres de long (l'équivalent de 2 stades de France côte à côte), éclairé 24h/24.

Le projet, vendu comme un exemple de vertu écologique (couverture de panneaux solaires, construction bas carbone, serre sur le toit, fret fluvial...) n'a pas trompé les associations de riverains comme les syndicalistes qui ont démonté ces arguments. Dans le tract qui appelle à la mobilisation, les UL écrivaient : « Ce projet, c'est le renforcement du capitalisme mondialisé basé sur la déconnexion entre lieux de production et lieux de consommation, avec pour corollaire le transport des marchandises sur des distances toujours plus grandes, et donc toujours

plus de pollution. »

Aux 700 emplois annoncés, les syndicats répondent : quels emplois ? « La logistique est le secteur qui a le plus recours à l'intérim (25 %), celui où la pénibilité est la plus forte et les conditions de travail sont encore plus dégradées. Les évolutions de carrière sont très faibles, les salaires au SMIC, et la répression syndicale souvent au rendez-vous. On nous dit que ce projet sera bon pour l'emploi, mais de ces boulots de misère, nous n'en voulons pas ! Nous voulons des emplois qui nous permettent de vivre dignement et sans nous ruiner la santé. »

C'est ce que confirme Laurent Sambet, conducteur routier chez Geodis, filiale de la SNCF, qui a confié au site Reporterre : « Il faut travailler très vite, dans le bruit, le froid, les vibrations, la poussière, la pollution des gaz d'échappement... C'est épouvantable ». Hassan, manutentionnaire dans l'entrepôt Geodis, ajoute : « Les conditions de travail sont pénibles. Nous sommes 120 salariés et 75 intérimaires pour près de 60 000 colis par jour. J'ai été opéré deux fois de hernies discales, à cause des charges lourdes que je dois porter. »

Le samedi 25, une manifestation était organisée de la mairie de Gennevilliers à la pointe de l'île Saint-Denis. Les syndicats Solidaire 93 et Sud rail s'étaient également joints à l'appel à se mobiliser. La



Samedi 25 mai - Manifestation de 2000 personnes contre l'entrepôt Greendock, tentative de blocage de la logistique et interpellations

marche a réuni près de 2 000 personnes.

Un groupe de militants qui ont tenté de bloquer un accès routier, ont été délogés par la police et violemment réprimés. Les activistes ont été couchés au sol mains dans le dos par les policiers de la brigade anti-criminalité (BAC) et une soixantaine de personnes ont été interpellées. Si les gardes à vue ont été progressivement levées, la violence de la répression montre encore une fois qu'on ne touche pas impunément aux intérêts économiques du Capital. Ici comme pour l'A69 ou l'axe Lyon-Turin, les grands travaux d'infrastructures pour faciliter et accélérer le transport des marchandises ne souffrent pas d'opposition et la police est appelée à défendre ces projets

voulus par les grands groupes monopolistes.

A un journaliste qui s'étonnait de cette alliance syndicalistes ouvriers/militants écologistes, Hervé de l'Union locale de Gennevilliers répond : « On lutte contre un même système capitaliste qui détruit notre santé, nos conditions de vie et la nature ». Le tract d'appel des UL affirmait lui aussi : « L'écologie et le travail ont tout intérêt à fonctionner ensemble et ne s'opposent pas, contrairement à ce que veulent faire croire les responsables de la catastrophe écologique en cours. » ★

1. Etablissement public qui gère le port du Havre, de Rouen et de Gennevilliers, propriétaire du terrain aujourd'hui friche industrielle.

Une loi agricole qui satisfait la FNSEA

Mardi 28 mai, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi d'orientation agricole du gouvernement lors d'un vote solennel. Il a été adopté grâce à des voix de la droite (LR). Le texte est maintenant transmis au Sénat.

Ce projet de loi « d'orientation et d'avenir agricole », était une promesse de campagne du président Macron. Elle devait être un temps fort de son second quinquennat. Maintes fois repoussée, l'explosion de colère du monde agricole début 2024 est venue encore bousculer le calendrier et remanier le texte.

Au moment de la crise, le collectif « Nourrir » qui regroupe de très nombreuses organisations, dont la Confédération paysanne, mais aussi, Attac, Oxfam, Terre solidaire, Action contre la faim... écrivait :

« Pour résoudre durablement cette crise, le gouvernement doit décider d'un cap clair :

1/Continuer de soutenir une agriculture productiviste et exportatrice, boostée par le tout technologique, les subventions, les engrais et pesticides chimiques (...).

2/Promouvoir un système agro-écologique et biologique, résilient et rémunérateur, porté par de nom-

breuses fermes à taille humaine et plébiscité par la majorité des candidates au métier de paysan (...). »

Ce ne sera pas une surprise pour les lecteurs de *La Forge* d'apprendre que le projet consacre la première orientation.

Le communiqué de la Confédération paysanne comme les prises de position de très nombreuses organisations de défense d'une agriculture paysanne, respectueuse de notre environnement, vont toutes dans le même sens : ce projet de loi tourne le dos à leurs attentes en matière de transmission des exploitations, de revenu et de protection de l'environnement car les mesures qu'il contient confirment et renforcent une agriculture intensive tournée vers l'exportation. Les tenants de l'agrobusiness y trouveront leur compte et ce n'est pas le Sénat, dominé par la droite, qui changera cette orientation !

Dès le premier article, la disparition du code rural d'objectifs en culture biologique et légumineuse avait soulevé un mini tempête médiatique. Le ministre de l'agriculture, Marc Fesneau, avait d'abord justifié cet abandon pour, quatre jours plus tard, revenir dessus en réintrodui-

sant les objectifs dans un autre article de la loi.

Concernant les projets d'élevage de grande taille ou les méga-bassines et retenues d'eau, l'article 15 du projet prévoit de réduire les délais de recours des associations pour, justifie le gouvernement, « donner de la visibilité aux acteurs agricoles ».

Le maître mot SIMPLIFICATION, répété par Attal aux agriculteurs, trouve sa traduction dans le projet de loi puisque, à la demande de la FNSEA notamment, il a été adopté la non-conditionnalité du diagnostic climatique à l'accès à certaines aides, et l'abandon du diagnostic des sols « par souci de ne pas alourdir la procédure pour les agriculteurs » !

Quant au respect de la protection de la biodiversité, l'Assemblée a adopté un amendement qui limite les poursuites pour atteintes aux espèces protégées. L'agriculteur bénéficiera d'une présomption de « non intentionnalité ». Ce qui, dénoncent plusieurs commentateurs et juristes, est une inversion de la charge de la preuve.

Le texte établit la protection de l'agriculture comme étant d'« intérêt général majeur ». Cette expression fait craindre aux opposants à cette

loi que ce totem ne soit utilisé pour faire admettre des mesures contraires aux intérêts de la petite paysannerie, des consommateurs comme à ceux de la protection de l'environnement.

Marie Pochon, députée écologiste de la Drôme a déclaré à l'issue du vote : « La chute du nombre d'agriculteurs, les difficultés à bien vivre de leur travail, l'effondrement de la biodiversité, le choc climatique... Tout cela devrait nous faire questionner le modèle agricole. Or, avec ce texte, on accélère tranquillement la fin de l'agriculture paysanne et familiale. »

La Confédération paysanne a dénoncé dans un communiqué un texte qui « renforce la trajectoire agro-industrielle de l'agriculture, responsable de la diminution du nombre de paysans, de la disparition des fermes et de la destruction de la biodiversité ».

On ne sera pas étonné d'apprendre que la FNSEA, qui a largement inspiré le travail de réécriture mené au printemps par le gouvernement, a appelé les députés à voter le texte, même s'il « ne répond pas encore à toutes les attentes ».

Les Sénateurs LR, quant à eux, fourbissent déjà leurs armes pour amener le projet en renforçant encore le volet simplification. ★

Guerre d'Ukraine

Un dangereux engrenage

Ces dernières semaines, les reportages sur des Français partis combattre en Ukraine se sont multipliés. Le plus souvent livrés avec, comme seule « analyse », ils mettent en scène leur courage, l'ambiance de camaraderie qui poussent certains à revenir au front, même après avoir été blessés. Quelquefois, le journaliste glisse qu'ils sont payés entre 2 000 et 4 000 euros et qu'ils font partie de la légion internationale composée de volontaires étrangers, placés sous le commandement de l'armée ukrainienne. A se demander s'il ne s'agit pas d'une campagne de recrutement s'adressant à des jeunes en quête d'action ? Elle intervient après les propos de Macron sur l'engagement quasi inéluctable de forces militaires françaises aux côtés des forces ukrainiennes. Cette sortie lui a valu de très nombreuses critiques, en France et en Europe, et s'il l'a nuancée, il ne l'a aucunement abandonnée.

Entre-temps, une enquête parue dans plusieurs médias, notamment sur le site de Mediapart, faisait état de la participation de soldats et de responsables militaires ukrainiens, ouvertement nazis, à des formations au combat dispensées en France. Ils

faisaient officiellement partie des 12 000 militaires ukrainiens ayant suivi ces formations qui entrent dans le cadre du programme européen de formation militaire de 42 000 hommes, répartis dans des centres en France, en Allemagne et au Royaume-Uni. Les faits cités étaient documentés et la hiérarchie militaire française ne les a pas contestés.

En écho, des reportages sont consacrés au bataillon Azov, figure de proue du nationalisme ukrainien pro-nazi, qui essaie de gommer cette référence. Il agit aux côtés des forces armées officielles depuis 2014, dans le Donbass. Ces reportages mettent en avant son « professionnalisme », son engagement au service de la défense du monde occidental et son adaptation aux « standards Otan ».

Des instructeurs militaires européens en Ukraine

C'est dans ce contexte que Macron a lancé l'idée de constituer une « coalition européenne d'instructeurs militaires » qui travailleraient directement en Ukraine. Le but affiché est de gagner du temps et des moyens

logistiques, en évitant les déplacements des soldats ukrainiens, pour les « former sur le terrain ». On se rapproche donc de l'envoi de soldats de plusieurs Etats membres de l'UE directement en Ukraine, ce que Poutine a immédiatement qualifié « d'escalade permanente qui pourrait avoir de graves conséquences ».

Feu vert pour viser le territoire russe

Le feu vert a été donné par plusieurs dirigeants d'Etats membres de l'Otan à l'utilisation par Kiev d'armements livrés, pour bombarder le territoire russe. Les dirigeants étasuniens en avaient fait une « ligne rouge » : les armements, notamment les missiles, livrés par les USA ne devaient cibler que des objectifs russes installés en Ukraine. A présent, cette limitation a été levée : ils pourront cibler des objectifs militaires sur le territoire russe. C'est une fois encore Macron qui a lancé publiquement cette idée, lors de sa visite d'Etat en Allemagne, en la justifiant par la nécessité de riposter à l'offensive de bombardements russes sur Kharkiv et sa région. Les USA ont tenu à préciser que leurs armes ne pourront être

utilisées que contre les forces russes qui participent aux bombardements de Kharkiv ! Cette « limitation », totalement hypocrite, essaie de maintenir la thèse d'une non-intervention militaire directe. Cela n'empêchera pas Zelensky et les responsables militaires ukrainiens d'intervenir toujours plus loin sur le territoire de la Russie. Des drones auraient été utilisés pour toucher le système russe de radars faisant partie du dispositif d'alerte sur les éventuels tirs de missiles balistiques intercontinentaux. Zelensky est invité aux commémorations de l'anniversaire du débarquement du 6 juin 1944 en Normandie. Il viendra réclamer encore plus d'armes de ses alliés, pour contrer Poutine qui s'obstine à envoyer des soldats à la boucherie, pour des « gains » territoriaux dérisoires.

Les USA essaient de « contenir » cette guerre qui renforcent leur domination sur les alliés européens et permet aux monopoles US de vendre toujours plus d'armes.

Il faut dénoncer tous ceux qui, dans chacun des camps, parlent de « victoire » nécessaire et possible et exiger encore et toujours un cessez-le-feu, l'arrêt des livraisons d'armes et la sortie de l'Otan. ★

Allemagne

Dans le bâtiment, grèves pour « 500 euros pour tous »

Les travailleurs du bâtiment sont mal payés : 2/3 des salariés sont dans les catégories salariales les plus basses. Comme le soulignent le journal *Arbeit Zukunft* des camarades d'Allemagne (1), « depuis le début de l'année, la revendication de 500 euros de plus pour tous, y compris les apprentis est portée par le syndicat IG Bau ». Pour les travailleurs de cette branche, qui ont subi une sévère baisse de salaires, du fait de l'inflation, « cette augmentation forfaitaire représenterait une augmentation significative. Les grèves d'avertissement se multiplient et de plus en plus de travailleurs y prennent part ».

Le droit de grève en Allemagne est très réglementé et très contraignant pour les salariés : les grèves d'avertissement sont le passage obligé avant de passer à la grève illimitée. Les négociations entre syndicats et patronat sont obligatoires. Mais dès le départ, le patronat a traité la revendication avec mépris et n'a pas cessé de provoquer et de louvoyer. Le syndicat a déclaré l'échec de ces négociations, provoquant du même coup l'intervention d'une procédure de médiation. Devant le refus du patronat de proposer un compromis, le médiateur a proposé une augmentation de 250 euros pour tous. La direction du syndicat a accepté. Elle a mis en avant le fait que beaucoup de travailleurs trouvaient cette somme acceptable, mais elle a aussi pris en compte le fait que le patronat allait refuser la proposition, cela donnerait plus de temps au syndicat pour préparer le mouvement de grève. Le patronat a effectivement rejeté la proposition et le syndicat a commencé à organiser le cycle des grèves d'avertissement, qui ont pris un caractère national le 15 mai. La première semaine, le nombre de grévistes dans chaque ville se chiffrait en quelques centaines, avec souvent des amendes pour les organisateurs, dès

qu'une manifestation était organisée, comme à Duisbourg. A Hambourg, quelque 300 grévistes se sont retrouvés dans les locaux du syndicat. Ils sont allés sur un premier chantier, pour gagner des travailleurs à la grève. Puis ils ont essayé d'aller sur un grand chantier dans la zone portuaire, mais ne sont pas parvenus à pénétrer dans la zone. L'après-midi, des jeunes ouvriers ont refait une manifestation, au cours de laquelle ils ont démontré leur détermination à obtenir les 500 euros. A la quatrième semaine de grève d'avertissement, ce sont de grands chantiers qui se sont mobilisés. Les formes de mobilisation se sont radicalisées, avec des coupures de courants, des grilles cadenassées, des blocages de bétonnières... Plus de villes ont été touchées, avec des mouvements de 1000 à 2000 grévistes. « Il y avait une atmosphère de classe » et la détermination des grévistes pour arracher les 500 euros

est forte. « C'est la deuxième fois dans l'histoire du secteur du bâtiment en Allemagne qu'il y a une lutte d'une telle ampleur ».

« Quelques entreprises ont promis à leurs salariés une augmentation de 5 %. Les patrons essaient de dissuader les salariés de se joindre à ce mouvement de grève. Cela n'a pas marché. Unis et organisés dans leur syndicat, les travailleurs du bâtiment en grève ne s'arrêtent pas. Il s'agit maintenant de soutenir partout cette lutte ouvrière. »

Durant la cinquième semaine de mai, les grèves vont se poursuivre. Il faut un vote de tous les membres du syndicat pour passer à la grève illimitée. Les militants du syndicat font la tournée des chantiers pour gagner plus de travailleurs à la grève. ★

1. Organisation pour la construction d'un parti ouvrier communiste allemand.

professionnels de santé... ont été omniprésentes dans cette nouvelle mobilisation pour défendre la santé publique ». Les camarades de l'organisation de Madrid du parti frère, le PCE (m-l) ont participé à cette grande manifestation. ★

Espagne

Pour la défense de la santé publique

250 000 manifestants à Madrid, le 21 mai, pour défendre la santé publique dans la communauté de Madrid. Cette manifestation a été appelée par la plate-forme des habitants des quartiers et des cités de Madrid, avec le soutien des partis, syndicats, asso-

ciations qui se battent contre le démantèlement organisé de la santé publique dans la communauté de Madrid. Quatre colonnes de manifestants ont convergé vers la place de la Cibèle, haut lieu de la contestation sociale et politique. « La dénon-

ciation de la politique de Ayusa, la présidente de la Communauté de Madrid, membre du parti de droite PP, de la corruption, du démantèlement des services de santé de base, du manque de pédiatres, de la maltraitance dont sont victimes les

professionnels de santé... ont été omniprésentes dans cette nouvelle mobilisation pour défendre la santé publique ». Les camarades de l'organisation de Madrid du parti frère, le PCE (m-l) ont participé à cette grande manifestation. ★

Burkina Faso

Déclaration du PCRV à l'occasion du 1^{er} mai

Diffusée à l'occasion du 1^{er} mai 2024, cette importante déclaration du PCRV (Parti Communiste Révolutionnaire Voltaïque) commence par une appréciation du contexte international. Elle évoque ensuite la faillite des systèmes néo-coloniaux en Afrique, tout en insistant sur ce qui se passe dans le camp des peuples : « il se développe un sentiment anti-impérialiste de plus en plus large, même s'il est parfois dévoyé eu égard aux confusions et illusions entretenues sur la question et exploitées par des pêcheurs en eau trouble se proclamant "panafricanistes". C'est ce sentiment anti-impérialiste qui se renforce grâce au travail persévérant mené depuis longtemps par les révolutionnaires et les démocrates qui contraignent les pouvoirs en place à demander le départ des bases militaires du sol africain comme cela l'a été récemment au Mali, au Niger, au Burkina. ». C'est cette même grille d'analyse qui est utilisée pour rendre compte de la situation au Burkina Faso.

Une situation sécuritaire qui ne cesse de s'aggraver

« Bien que les autorités du MPSR2 aient clamé, à leur prise de pouvoir, être capables de régler cette crise en moins de trois mois, [...] des tueries et bien souvent de masse sont constamment enregistrées dans plusieurs régions (Nord, Est, Sahel, Centre Nord, Boucle du Mouhoun), de nombreuses localités sont sous blocus livrant leurs populations à la mort lente faute de vivres. Dépassé certainement par la situation, et surtout dans son désir de masquer la réalité, le pouvoir du MPSR2 a même cessé de faire le point du nombre de personnes déplacées internes, d'écoles fermées, etc. »

Une situation économique désastreuse

« Sur le plan économique, la situation se caractérise par l'aggravation de la vie chère, le pillage des caisses de prévoyances sociales, une gestion des ressources du pays au mépris des intérêts du peuple, voire des actions de brigandage économique et la pression sur le revenu des masses laborieuses à travers des taxes et impôts multiples, des coupures unilatérales des salaires des travailleurs, etc. Tout ceci lamine littéralement les revenus des ménages pauvres pendant que la bourgeoisie et ses entreprises jouissent allègrement de faveurs fiscales diverses, des exonérations notamment. Ce contexte crée des risques d'un effondrement de l'économie nationale. »

Un « pouvoir qui se fascise »

« Les libertés chèrement conquises par notre peuple sont remises en cause de manière ostentatoire. Des escadrons de la mort sont levés et sévissent contre les populations, des citoyens sont arbitrairement réquisitionnés, enlevés, d'autres font l'objet de disparition forcée, des menaces graves de mort sont proférées contre certains, taxés d'apatrides parce qu'ils ne chantent pas les louanges des hommes du pouvoir, etc. »

Un anti-impérialisme de façade

« Pendant que le pouvoir et ses nervis fustigent par des mots l'impérialisme, ils rampent devant les institutions financières internationales, véritables piliers de l'impérialisme et signent avec elles, à tour de bras, des conventions de financement. Avec [...] en contrepartie de l'austérité économique. [...] Ils ne se gênent guère de faire appel à un autre impérialiste, en l'occurrence la Russie, créant ainsi au sein de la jeunesse l'illusion funeste qu'on

peut s'appuyer sur un impérialiste pour combattre un autre impérialiste. Ils s'activent par ailleurs pour l'installation d'une base militaire de ce dernier sur notre sol comme si une puissance perd subitement sa nature impérialiste parce qu'elle est jugée plus accommodante. [...] Le MPSR2, sous couvert de diversifier les partenariats, a engagé le pays dans un partenariat stratégique, militaire et économique avec la Russie sans daigner informer le peuple des termes et du contenu de ces nouveaux accords de coopération. »

Mais un esprit de lutte que le pouvoir n'est pas arrivé à étouffer !

« Face à une telle situation, la classe ouvrière et les autres masses travailleuses maintiennent l'esprit de lutte, refusent l'embrigadement. [...] Dans l'unité, les organisations syndicales maintiennent l'esprit de veille pour barrer la route à la fascisation en cours, à la liquidation de leurs organisations de lutte, la remise en cause des libertés fondamentales et des droits sociaux. A cet effet, des actions de lutte se développent à travers tout le pays ». Le PCRV cite à titre d'exemple : « l'organisation de manifestations publiques par les ouvriers de la mine de Houndé dans une unité d'action avec les populations pour exiger entre autres l'amélioration de leurs conditions de travail, notamment le système de cycles de travail qui, dans les faits, ne leur permet plus d'avoir un repos et renforce l'exploitation de leur force de travail ; l'initiation de marches par des nettoyeuses de la ville de Ouagadougou ; la protestation des travailleurs de Bank Off Africa contre leurs mauvaises situations salariales... »

L'appel du PCRV

Rappelant l'expérience des pouvoirs issus des coups d'Etat mili-

taires et les « reculs qu'ils consacrent dans la marche vers une libération nationale et sociale véritable par la voie révolutionnaire » ainsi que celle des régimes issus d'élections « qui ont installé à la tête [du] pays des valets locaux de l'impérialisme notamment français », le PCRV appelle tout à la fois à « se démarquer du putschisme et se départir des illusions électoralistes ».

En réponse au cours réactionnaire suivi par le pouvoir MPSR2, il appelle la classe ouvrière et le peuple burkinabè à « se convaincre qu'il est impossible de mener une vraie lutte de libération nationale et sociale en s'appuyant sur un impérialisme pour en combattre un autre » ; à « s'organiser et se mobiliser davantage pour s'opposer fermement à toutes les mesures et velléités de remise en cause des libertés politiques, démocratiques et syndicales, d'organisation et de manifestation sous le prétexte de lutte contre le terrorisme » ; à « s'opposer à l'implantation de bases militaires étrangères ... d'où qu'elles viennent » ; à « exiger du pouvoir des solutions correctes à la crise sécuritaire, humanitaire et sociale ». L'appel se conclue par ces mots d'ordre : « Non à la confiscation des libertés d'association, de réunion et de manifestation ! Non à la répression contre les organisations de la classe ouvrière et des travailleurs ! Non aux enlèvements, aux tortures des citoyens en raison de leurs opinions et au mépris des dispositions légales ! Démantèlement des escadrons de la mort et de tous les centres d'enfermement et de torture ! Non à l'impunité ! » Le PCRV appelle à « rejoindre ses rangs en vue de la construction d'un vaste et puissant Mouvement d'unité populaire pour un changement révolutionnaire ». ★

Tunisie

Nouvelles attaques contre l'aide aux migrant.e.s

Le 21 février 2023, le président Kaïs Saïed tenait des propos racistes et haineux à l'encontre des migrants africains, bloqués en Tunisie par le verrouillage des frontières de l'Europe. Ils ont provoqué une flambée de violences racistes à l'encontre de personnes noires et plusieurs centaines d'arrestations arbitraires. Les personnes et organisations leur apportant de l'aide étaient également la cible d'attaques et de menaces. Depuis, la « chasse aux migrants » n'a fait que s'accroître. À partir du mois de juillet, les forces de sécurité ont mené des rafles et expulsé arbitrairement vers

la Libye et l'Algérie plusieurs milliers de personnes migrantes, demandeuses d'asile ou réfugiées. Au moins 28 personnes sont mortes entre juillet et août dans le désert jouxtant la frontière libyenne.

Cette politique est toujours à l'œuvre envers les migrants mais depuis le début de l'année ce sont les organisations humanitaires et démocratiques leur venant en aide qui sont dans le collimateur du régime. Depuis le 3 mai, les responsables, d'anciens employé.e.s ou des membres d'au moins 12 organisations et une dizaine d'avocats ont été arrêtés et soumis à des « enquêtes » sur la

base d'accusations de « crimes financiers », pour avoir fourni une aide à des migrant.e.s. C'est notamment le cas d'une organisation tunisienne travaillant en partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugié.e.s (HCR). Plusieurs journalistes ont également été arrêtés et poursuivis en raison de leurs reportages indépendants et de leurs commentaires dans les médias, deux ayant été condamnés à un an de prison. Au total, au moins une trentaine de journalistes, avocats, blogueurs, militants politiques ou associatifs, hommes d'affaires et autres sont sous les verrous pour « complot », « blan-

chiment d'argent », etc.

Malgré la répression, plusieurs dizaines de journalistes ont manifesté le 27 mai pour exiger la libération des deux chroniqueurs emprisonnés et dénoncer les attaques de plus en plus nombreuses aux libertés démocratiques aux cris de « Liberté pour la presse tunisienne », « L'Etat policier, c'est du passé », « Magistrature aux ordres ». A Paris, à l'appel du Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie un rassemblement s'est tenu le 15 mai en solidarité avec les migrant.e.s, contre la criminalisation de l'aide aux migrant.e.s et pour les libertés en Tunisie. ★

La guerre d'Israël contre le peuple palestinien continue

La guerre génocidaire d'Israël contre le peuple palestinien entre dans son neuvième mois. Huit mois qu'Israël bombarde sans relâche la bande de Gaza, du nord au sud et de nouveau du sud au nord, parachevant son œuvre de destruction avec l'objectif revendiqué d'empêcher toute possibilité de vie future. L'armée israélienne, qui occupe le nord, a bombardé pendant 20 jours le camp de réfugiés de Jabalia et recommencé ses attaques contre les hôpitaux, infrastructures et maisons encore debout dans la ville de Gaza où elle fait face à une forte résistance de groupes armés du Hamas. Chaque jour apporte son lot d'horreurs et de victimes, ballotées par l'armée israélienne d'une zone à l'autre supposée être plus sûre et qui se révèle être la nouvelle cible. A Rafah, les images de ces tentes de déplacés transformées pendant la nuit en torches vivantes resteront comme l'un des symboles de cette volonté délibérée de l'Etat sioniste d'en finir avec le peuple palestinien. Depuis deux mois, on assiste à un sinistre jeu de poker menteur entre Israël et les Etats-Unis. Ceux-ci prétendent « retenir » Netanyahu de lancer son offensive terrestre contre Rafah, menaçant de cesser certaines livraisons d'armes s'il passait outre, tout en continuant à lui livrer les armes nécessaires pour bombarder Rafah. Netanyahu, de son côté, affirme que son seul but est « l'élimination des derniers bataillons du Hamas » et la libération des otages. Des « objectifs » considérés comme « légitimes » par Biden, qui justifiait ainsi un nouvel envoi d'armement à Israël.

Or, depuis le 7 mai, les chars israéliens sont bien autour et dans Rafah, bloquant le point de passage avec l'Egypte et l'entrée de l'aide huma-

nitaire et du carburant indispensable aux hôpitaux et à la logistique humanitaire. L'offensive aérienne et terrestre à l'œuvre depuis deux mois à Rafah ne vise pas seulement à éliminer le Hamas mais bien à détruire toutes les infrastructures de l'ensemble de la bande de Gaza et à la rendre inhabitable, contraignant les populations réfugiées à se déplacer quotidiennement.

Le « plan de paix » américain

Le 31 mai, Biden a présenté son « plan de paix » en trois phases de quarante jours chacune pour mettre fin à près de huit mois de conflit. « Il est temps que cette guerre se termine », a-t-il martelé. Un plan qui vise, dans un premier temps, à faire accepter au Hamas la libération des otages contre la libération d'un certain nombre de prisonniers palestiniens et « l'augmentation forte » de l'aide humanitaire. Une façon de reconnaître l'échec patent des moyens aériens et portuaires mis en place par les Etats Unis pour l'acheminer dans Gaza assiégée du fait de l'obstruction systématique de l'armée israélienne. Si la phase 1 est concluante, les combats s'arrêteraient définitivement et l'armée israélienne se retirerait complètement du territoire. Enfin, dernière étape, la reconstruction de Gaza avec le soutien des Etats Unis et de la communauté internationale, ce qui devrait prendre entre 3 et 5 ans. Selon Biden, tout est fait pour que le Hamas ne puisse pas reconstituer ses capacités d'attaque, et cela avec l'intervention de partenaires régionaux. Une façon de faire pression sur Netanyahu et ceux qui, au sein de sa coalition, veulent poursuivre « indéfiniment » la guerre. L'annonce de ce plan est intervenue au lendemain de

l'ultimatum à Netanyahu de Benny Gantz, chef de file du parti de droite Unité nationale, de se retirer de la coalition gouvernementale et de provoquer des élections anticipées avant octobre si le Premier ministre ne s'engage pas, d'ici le 8 juin, « à adopter une vision commune du conflit de Gaza ». « L'après Netanyahu » est en marche, mais ce plan américain comme tous ceux qui l'ont précédé omet l'un des principaux acteurs, à savoir le peuple palestinien, plus déterminé que jamais à poursuivre sa lutte contre l'occupation, la colonisation et le système d'apartheid, que ce soit à Gaza, en Cisjordanie, à Jérusalem-Est ou en Israël, jusqu'à l'obtention de tous ses droits nationaux et du droit au retour de tous les réfugiés.

La reconnaissance de l'Etat de Palestine en débat

Le 28 mai, plusieurs pays européens, l'Espagne, l'Irlande et la Norvège ont conjointement reconnu l'Etat de Palestine, dans l'espoir d'entraîner d'autres pays à faire de même. Ce qu'a fait la Slovaquie trois jours plus tard. Ils rejoignent ainsi une liste déjà composée de 143 pays. Mais parmi ceux-ci, ne figure aucun membre du G7.

Sollicité à plusieurs reprises, Macron a botté en touche déclarant que la reconnaissance d'un Etat palestinien n'est pas « un sujet tabou », mais qu'elle doit intervenir « à un moment utile » et non pas sous le coup de « l'émotion ». S. Séjourné, le ministre des Affaires étrangères s'est quant à lui permis d'accuser les pays qui viennent de reconnaître l'Etat de Palestine de privilégier un « positionnement politique », notamment dans le cadre de la cam-

pagne des élections européennes, plutôt que de chercher une solution diplomatique au conflit israélo-palestinien. Rappelons néanmoins que le parlement et le sénat français se sont prononcés pour cette reconnaissance en 2014 (!), mais ce vote n'étant pas contraignant, il ne s'est jamais traduit en reconnaissance diplomatique. Aujourd'hui, face à la guerre génocidaire menée par Netanyahu contre le peuple palestinien, l'opportunité d'une telle reconnaissance revient en force dans le débat.

Une reconnaissance de l'Etat de Palestine peut-elle arrêter la guerre et obliger Israël à négocier ?

On peut en douter au vu des réactions du gouvernement Netanyahu, qui a qualifié cette reconnaissance de « récompense pour le terrorisme » et laissé entendre aux trois pays concernés que leur décision aurait de « graves conséquences », pour eux comme pour les Palestiniens.

Par contre, elle constitue indéniablement un nouveau revers politique pour Israël. Celle-ci intervient après plusieurs votes de l'Assemblée générale de l'ONU pour un cessez-le-feu immédiat, la saisine par l'Afrique du Sud de la Cour internationale de justice pour génocide, et enfin par la demande de mandats d'arrêt lancé par le procureur de la Cour pénale internationale (CPI) contre Netanyahu et son ministre de la défense pour « crimes de guerre et crimes contre l'humanité présumés », en même temps que contre trois dirigeants du Hamas. Elle contribue un peu plus à l'isolement politique et diplomatique de l'Etat sioniste, même s'il sait pouvoir toujours compter sur le soutien de l'impérialisme US et de ses principaux alliés européens. ★

La mobilisation universitaire mondiale remporte ses premières victoires

Le mouvement de solidarité mondial qui a débuté le 8 octobre dernier n'a cessé de se renforcer. Il a même connu une accélération et un élargissement ces deux derniers mois avec la mobilisation massive des étudiants de nombreux pays après l'occupation de plusieurs campus américains, en particulier de la prestigieuse Columbia University de New York qui a suscité en France un mouvement d'occupations dont la plus médiatique a été celle de Science-Po Paris. Avec la fin de l'année universitaire, malgré la répression, l'évacuation systématique des occupants par la police et les gardes à vues, de nombreux étudiants sont entrés dans le mouvement. Ils sont venus en masse aux manifestations marquant l'anniversaire de la Nakba et plus

nombreux encore après les ignobles bombardements des déplacés de Rafah. La dernière semaine de mai, ce sont plusieurs milliers de personnes, en majorité des jeunes et des femmes, qui se sont mobilisées quotidiennement à Paris, investissant les rues en manifestations sauvages après chaque rassemblement.

Partout les revendications sont les mêmes : un cessez-le-feu immédiat et permanent, la fin de la répression des étudiants mobilisés et enfin la révélation au grand jour et l'arrêt des coopérations de leurs établissements avec les entreprises ou universités israéliennes. Et si la bataille n'est pas encore gagnée, les mobilisations portent leurs premiers fruits et fragilisent le front de soutien à Israël. Aux Etats-Unis, aux moins cinq universi-

tés ont déjà publié et annulé leurs partenariats avec des Universités ou institutions israéliennes. C'est aussi le cas en Europe, notamment dans les pays affichant un soutien officiel à la Palestine comme au Trinity College de Dublin en Irlande ou en Espagne où la Confédération des universités espagnoles a pris position après l'Université de Barcelone. Mais c'est aussi le cas dans des pays encore soutiens d'Israël comme au Royaume-Uni où le Goldsmith College a aussi rompu les liens. En France, si l'on n'en est pas encore là, les mobilisations ont forcé des établissements à ce que ces revendications soient posées dans leurs instances, comme à Strasbourg où après trois semaines d'occupation réprimée et de refus de dialogue par la présidence, l'ensemble des partenariats

avec Israël a fini par être présenté et discuté en conseil d'administration.

Les lobbies sionistes ne s'y trompent d'ailleurs pas. Ils ont tenté ces derniers jours de lancer un contre-feu avec une tribune internationale d'universitaires dénonçant le boycott académique. Mais le mouvement est maintenant trop puissant et porte même au-delà du monde universitaire. En France, face à la montée en puissance du mouvement « Stop Arming Israël » qui dénonce la participation des entreprises françaises à l'armement d'Israël et exige l'arrêt de la fourniture d'armes et de composants militaires à ce pays, le gouvernement a préféré bannir les entreprises israéliennes du grand salon de l'armement Eurosatory. Une première historique ! ★

La répression coloniale en Nouvelle-Calédonie

Le nombre de morts liés aux émeutes est « officiellement » de 7 personnes, dont 2 gendarmes. Ce chiffre est contesté, car le nombre actuel de décès dits « naturels » est élevé et de nombreuses familles kanak font état de cas où la cause du décès ne leur a pas été communiquée. Le chiffre des blessés, très élevé, n'est pas communiqué. Les chiffres donnés par le Haut-Commissariat de la République des personnes arrêtées, essentiellement des kanak, ne cessent de grossir : 666, selon la presse (1), mais il y a un grand flou sur le nombre de personnes inculpées, sur le lieu de leur détention, sur les motifs... Des personnes ont été transférées en France – cela a été dit par le procureur et le Haut-Commissaire, mais leur lieu d'incarcération n'est pas communiqué ni les conditions mêmes de leur détention. On ne sait pas s'ils ont de quoi se vêtir, de pouvoir donner de leurs nouvelles, organiser leur défense... Les autorités et les institutions de la Nouvelle-Calédonie - Kanaky sont totalement court-circuitées, mises de côté. Le gouvernement et le congrès, dirigés par les forces indépendantistes kanak, sont mis hors course. Les élus apprennent les initiatives de Macron par la presse. Alors qu'elles ont d'importantes compétences en

matière économique, ce sont les représentants de l'Etat qui organisent des réunions avec les responsables de la chambre de commerce pour discuter des aides financières à apporter aux artisans, aux patrons d'entreprises, aux commerçants qui ont subi des dégâts (entreprises et locaux d'activité détruits par des incendies). Dès le mercredi 13 mai, Macron a décidé d'instaurer l'état d'urgence en Kanaky, avec couvre-feu (2). Il n'a même pas respecté les procédures constitutionnelles qui stipulent que c'est le gouvernement qui le déclenche. Depuis que la crise a éclaté, il veut décider de tout, écarte tous les conseils et les « spécialistes », y compris ceux qui se proposent pour aider à la « sortie de crise » et oblige son Premier ministre à « s'emparer du dossier », en mettant en avant sa « virginité » sur les questions de la Nouvelle-Calédonie, comme un atout pour trouver des solutions. Attal s'exécute. Avec l'état d'urgence, Darmanin et le Haut-Commissaire sont investis de pouvoirs extraordinaires, qui mettent en cause les libertés démocratiques individuelles et collectives. Une de leurs premières décisions a été de couper le réseau Tik Tok pendant plusieurs jours. Si la raison mise en avant était celle de dire que ce

réseau permettait aux « émeutiers » de communiquer, il apparaît de plus en plus clairement que le but était de donner du crédit à la thèse avancée par les autorités des « ingérences étrangères », notamment chinoises. Aucune preuve n'a été fournie. Les vols commerciaux qui passent par l'aéroport international de La Tontouta sont suspendus « jusqu'à nouvel ordre », sur ordre du Haut-Commissaire. L'aéroport de Magenta, utilisé en temps normal pour les vols domestiques, a été utilisé pour les vols militaires et les rapatriements des touristes bloqués sur l'île (1950), ainsi que pour l'acheminement retour de quelque 700 résidents (chiffres « officiels »). Par ailleurs, des navires, notamment des bâtiments militaires, transportent des denrées, du matériel à différents ports. C'est par ce biais que le centre territorial hospitalier (Medipole) de Koutio, près de Nouméa, est approvisionné. Du côté des anti-indépendantistes, c'est le retour des milices armées qui font la chasse aux jeunes kanak. Dans les années 80, les milices caldoches tuaient les kanak, notamment dans la brousse. Aujourd'hui, elles se présentent comme des « voisins vigilants » et érigent des barrages à l'entrée des quartiers, notamment les quartiers riches de Nouméa et

font la chasse aux jeunes kanak qui essaient de reconstruire des barrages. Maintenant que l'armée et la police démontent les barrages kanak, procèdent à des arrestations en masse et patrouillent sur les routes, et que les autorités se sont engagées à maintenir une forte présence militaire, y compris jusqu'après les JO, les porte-parole les plus radicaux multiplient les déclarations haineuses. S. Backès, présidente de la province Sud (Nouméa), et Metzdorf, député macroniste, font de la surenchère : « il faut s'occuper de ceux qui ont mis les émeutiers dans la rue. Vous devez interpellier les commanditaires des actions entreprises depuis trois semaines ». Autrement dit, y compris tous les responsables du FLNKS, de la CCAT, toutes celles et ceux qui ont appelé aux grandes manifestations pacifiques qui ont rassemblé des dizaines de milliers de kanak et leurs alliés, pour exiger le retrait de la loi sur le dégel du corps électoral. ★

1. France Antilles, le 31 mai. Le Haut-Commissaire a parlé de 725 interpellations le 23 mai.
2. L'état d'urgence a été levé le 28 mai. La question de la sécurisation des JO n'est certainement pas étrangère à cette décision qui permet de « dégager » certaines forces, notamment le RAID et le GIGN.

Développer la solidarité avec le combat du peuple kanak

C'est le collectif *Solidarité Kanaky* (1) qui a pris les principales initiatives, sous forme de déclarations, de prises de positions ouvertes à la signature, d'appels à des rassemblements et à des manifestations. Ce collectif national est principalement actif sur Paris. Il édite un bulletin depuis des années. Il a été actif dans la campagne pour faire connaître les raisons pour lesquelles les organisations indépendantistes étaient opposées à l'organisation du troisième référendum. Autour du meeting à la bourse du travail, le 9 décembre 2023, avec une délégation de Kanak, le collectif a essayé d'élargir la contestation contre ce passage en force à des organisations et surtout à des personnalités. Les choses se sont accélérées après la visite de Macron en Kanaky, où il a réaffirmé la nécessité « d'aller de l'avant » et déclaré que la Nouvelle-Calédonie avait dit clairement qu'elle voulait rester française ; un discours accueilli avec joie par des milliers de loyalistes, brandissant le drapeau tricolore. Il devenait de plus en plus clair que Macron et son gouvernement voulaient retirer le contenu et la référence aux accords de Matignon

de la constitution. Quand les textes le permettant ont été rendus publics, le collectif a engagé le travail d'information sur ce mauvais coup. Une campagne d'information et de mobilisation a été lancée, à travers notamment la diffusion plus large du bulletin du collectif. Dès le 2 avril, il a organisé un rassemblement devant le Sénat, alors que les sénateurs votaient la loi sur le report des élections provinciales et celle sur le dégel du corps électoral. Ce rassemblement symbolique a contribué à lancer les discussions sur le contenu de ces lois, nécessitant un travail d'analyse et d'explications. La présence du sénateur FLNKS, Robert Wiéni Xowie, élu en septembre 2023, allait faciliter ce travail. Une délégation de plusieurs membres des organisations indépendantistes kanak (FLNKS, Union Calédonienne, Cellule de coordination des actions de terrain CCAT, USTKE, Parti travailliste) est venue à Paris pour rencontrer les groupes parlementaires qui siègent à l'Assemblée nationale, différents partis politiques et organisations, ainsi que le Collectif Solidarité Kanaky, avant le vote à l'Assemblée nationale, le 13 mai. Plusieurs meetings ont eu lieu à Paris et dans

plusieurs villes. Le 1^{er} Mai, le collectif était présent dans la manifestation, à laquelle des centaines de kanak venus de toute la France ont participé, avec comme mot d'ordre : « Non au dégel du corps électoral » (2). C'est un tournant dans le travail de mobilisation, avec une ouverture dans le mouvement syndical ; en plus de la CNT et de Solidaires qui ont mobilisés depuis des années sur cette question, la question commence à être posée dans la CGT. Les « événements » du 13 mai ouvrent une nouvelle période et de nouvelles possibilités d'élargir la mobilisation. Le succès des rassemblements et manifestations du 25 mai en témoignent. Il faut élargir la dénonciation de la répression coloniale, soutenir les organisations indépendantistes et leurs militants qui sont dans le collimateur, notamment la CCAT, qui a réussi à mobiliser la jeunesse kanak et qui est particulièrement ciblée. Il est important d'apporter des explications sur l'histoire du combat du peuple kanak et sur les enjeux de son combat actuel (3). La jeunesse, déjà mobilisée sur la question de la Palestine, est particulièrement sensible à la solidarité avec

la lutte des peuples contre le colonialisme, l'impérialisme... C'est une période de politisation intense. Si chacune de ces luttes a ses spécificités, elles font grandir la contestation du système et la solidarité internationale. Dans le mouvement syndical, il est nécessaire de développer la solidarité avec les travailleurs de Kanaky, en prenant des initiatives de contacts avec les syndicats, comme l'Ustke, qui a des liens avec plusieurs confédérations. ★

1. Le collectif a un site : <https://solidaritekanaky.fr/>
Créé en 2018, notre parti y a adhéré en 2019. Il est constitué actuellement d'un certain nombre d'organisations, de personnes impliquées dans le travail de solidarité depuis des années. Il fonctionne en réunions collectives qui discutent des initiatives et les organisent. Il édite des affiches et des autocollants. Vous pouvez nous contacter pour les commander.
2. Voir le compte rendu sur notre site.
3. Notre brochure « Kanaky, le droit inaliénable du peuple kanak à l'indépendance » reste d'actualité. A commander aux éditions En Avant (7 euros, port compris).

Macron ne veut pas de l'indépendance de la Kanaky

Depuis le 13 mai, début des discussions au parlement de la loi constitutionnelle sur le « dégel du corps électoral », un mouvement de colère et de mobilisations d'une ampleur plus importante que celles des années 80, soulève le peuple kanak. Ce mouvement, qui touche directement Nouméa – et le grand Nouméa – mobilise en masse la jeunesse kanak qui tient les barrages, affronte les « forces de l'ordre » et est la cible des milices armées.

La réponse de Macron, du gouvernement et des institutions coloniales, tous pris de court, a été prioritairement répressive : « il faut maintenir l'ordre, coûte que coûte ». La gendarmerie, les forces de police ont été déployées et continuellement renforcées, pour atteindre en quelques jours le chiffre officiel de 3 500, pour une population de 180 000 habitants. Des blindés ont été envoyés, à l'image du « centaure », le nouveau blindé de la gendarmerie en voie d'achèvement par un avion cargo (1). La volonté de terroriser la population kanak est manifeste. Celle de démontrer en métropole la détermination de Macron et du gouvernement à ne « pas céder » à la rue l'est aussi, alors que cette rue est pleine de manifestants qui exigent l'arrêt de la guerre de génocide menée par Israël

contre le peuple palestinien et qui dénonce l'inaction, voire la complicité des autorités françaises. Il s'agit aussi d'envoyer un message aux dirigeants des autres puissances impérialistes, alliées ou ennemies, sur la capacité de l'impérialisme français à faire régner l'ordre dans ses colonies, mêmes celles qui se situent à 17 000 km de Paris. Enfin, il s'agit de dissuader les peuples des autres colonies de s'inspirer du peuple kanak et de ses alliés.

Autrement dit, il ne s'agit pas seulement, pour les dirigeants de l'impérialisme français, de mater par la force une rébellion ; il s'agit de défendre l'ordre colonial, partie intégrante des mécanismes de domination et d'exploitation de l'impérialisme français.

Quel « dialogue » ?

Macron a fait un aller-retour express en Kanaky pour soi-disant « renouer le dialogue », après avoir martelé la nécessité de rétablir « l'ordre, l'ordre, l'ordre ». Les mêmes priorités qu'il avait fixées au moment des émeutes des quartiers populaires en juillet 2023, suite à l'assassinat de Nahel par un policier. Il n'a contredit ni Darmanin, ni le Haut-Commissaire

qui ont qualifié de voyous, de « mafieux » les responsables de la CCAT, une structure issue du FLNKS. De plus, il a tenu à préciser « qu'il n'y aurait pas de retour en arrière » – autrement dit qu'il n'est pas question de revenir sur le dégel du corps électoral – ajoutant une nouvelle fois un ultimatum. Si les forces politiques de Nouvelle-Calédonie ne trouvent pas un « accord global », il ferait passer la loi constitutionnelle au congrès, fin juin ! Puis, il s'est ravisé, car il a considéré qu'il n'était pas assuré d'avoir les 3/5 des votes favorables (2). Il a alors lancé l'idée d'organiser un référendum en France ! Cela revient à entériner définitivement l'intégration de la Kanaky – Nouvelle-Calédonie au sein de la République.

C'est son projet depuis qu'il est à la tête de l'Etat et toutes ses décisions en sont la traduction. Il n'a jamais considéré que les accords de Matignon, transcrits dans la constitution de la 5^e République, engageaient l'Etat à créer les bases pour aboutir à l'autodétermination de la Kanaky. Il n'a jamais accepté de reconnaître que ce processus était inscrit dans les textes de l'Onu, que la Kanaky était un « territoire à décoloniser ». En mettant cette question entre les mains du ministère de l'Intérieur, qui

coiffait celui des Outre-mer (au lieu de le laisser dans celles du Premier ministre), il en a non seulement fait une question « annexe », mais il a privilégié l'approche « sécuritaire ». En nommant S. Backès, secrétaire d'Etat à la citoyenneté (!), tout en restant présidente de la province Sud, il a clairement affiché son soutien aux forces anti-indépendantistes. En forçant le processus pour l'organisation du troisième référendum, en décembre 2021, contre la position de toutes les forces indépendantistes – et de leurs soutiens en Kanaky et en France – qui demandaient un report, il a passé en force pour pouvoir prétendre que le « non à l'indépendance » était acquis. Puis, en s'obstinant à imposer les deux lois, dont celle sur le dégel du corps électoral, il a voulu tourner définitivement la page des accords. ★

1. L'armée de l'air a affrété un Antonov ukrainien pour transporter ce véhicule de plus de 14 tonnes.

2. Pour que la loi soit adoptée par le congrès qui réunit députés et sénateurs, qui votent le texte déjà voté par le sénat et l'assemblée nationale, dans les mêmes termes, il faut obtenir au minimum les 3/5 des suffrages exprimés.

Le peuple kanak a dû toujours lutter pour son existence

La « levée du gel du corps électoral » est une notion peu compréhensible pour un grand nombre de personnes qui ne sont pas au fait des différents aspects de la lutte pour l'indépendance de la Kanaky.

Cette lutte a une longue histoire qui fait l'objet de nombreux travaux montrant les différentes politiques menées par la puissance coloniale pour invisibiliser, réprimer, nier et puis minorer le peuple kanak, peuple autochtone. Mais aussi pour tirer partie des richesses minières qui restent une des ressources très importantes de l'île. Il s'agit notamment du nickel et des différents métaux de son sous-sol, toujours accaparés par des capitalistes français, puis des sociétés minières monopolistes de taille internationale (1). Lors de la guerre du Pacifique menée par l'impérialisme US contre l'empire japonais, la Nouvelle-Calédonie a montré son importance géostratégique dans cette vaste zone devenue aujourd'hui le terrain d'affrontement entre l'impérialisme étasunien et ses alliés et l'impérialisme chinois.

L'histoire du peuple kanak et de sa lutte pour son existence, car il a failli

disparaître du fait de la féroce répression coloniale, est partie intégrante de sa culture qui le rapproche des autres peuples mélanésiens.

Les accords d'Ouvéa (1988), puis de Matignon (1998) ont jeté les bases pour un processus de décolonisation (2) qui devait aboutir pacifiquement à l'autodétermination, à charge des dirigeants de définir le type de relations qu'ils entendaient passer avec la France. Les mécanismes de « rééquilibrage » devaient permettre le développement économique et les avancées sociales des provinces les moins développées, les plus pauvres, les plus enclavées où habitent la majorité des Kanak (Nord, Iles). Des transferts de compétences et une politique de formation devaient aussi permettre à des Kanak d'accéder aux postes de direction, politique, institutionnelle, culturelle et économique. Dans de nombreux secteurs, la priorité d'embauche devait être donnée, à compétence égale, aux Kanak. Ces mécanismes complexes ont commencé à être mis en place, mais les résultats restent fragiles et limités pour la population kanak, wallisienne, futunienne... Deux raisons :

l'Etat a surtout promotionné la venue de métropolitains et soutenu les secteurs contrôlés par les loyalistes et le système capitaliste impérialiste, basé sur l'exploitation et la spoliation, ne fait qu'exacerber la concurrence et creuser les inégalités sociales. A côté des milieux très aisés, majoritairement métropolitains, la grande masse des Kanak vit pauvrement et s'entasse dans les quartiers populaires de Nouméa où ils constituent 50 % de la population ; un changement important comparativement à la situation dans les années 80. 70 % des pauvres sont kanak ; 70 % des décrocheurs scolaires sont kanak, 8 % des jeunes kanak ont un niveau bac + 2 (alors que 50 % des jeunes européens ont ce niveau) ; 20 % des jeunes kanak sont au chômage (10 % pour les non-Kanak)...

Sur le dégel du corps électoral

La pierre de touche des accords est précisément la définition du corps électoral : qui peut voter, à quelles élections ? Les mécanismes mis en

place (notamment les critères pour participer aux élections touchant aux questions de « l'avenir commun ») devaient « permettre au peuple d'origine de forger, avec les hommes et les femmes qui y vivent, un destin commun ». Les Kanak ont fait preuve de beaucoup de patience, de respect et d'ouverture vis-à-vis des autres communautés qui vivent en Kanaky auxquelles ils ont proposé de construire ce « destin commun », sous forme de l'autodétermination. La réforme que Macron, les anti-indépendantistes veulent imposer, en « dégelant » le corps électoral, veut fermer définitivement la porte à cette perspective. ★

1. Trois pôles contrôlent l'extraction du minerai, les usines de transformation et la commercialisation des produits. La province du Sud (loyalistes) et celles du Nord et des îles (indépendantistes) les contrôlent sur le plan capitaliste aux côtés de monopoles comme Eramet (détenu à hauteur de 27 % par l'Etat français), Trafigura (suisse), Glencore (Canada). Voir La Forge de février 2024.

2. Voir La Forge de Mars 2024, « Non au dégel du corps électoral ».